RAPPORT ANNUEL 2007

01 B.P. 1878 Abidjan 01/Côte d'Ivoire Avenue Joseph ANOMA WWW.CREPMF.ORG	Téléphone : (225) 20 21 57 42 Télécopie : (225) 20 33 23 04 SG@CREPMF.ORG

TABLE DES MATIERES

MOT DU PRESIDENT 8

1 CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER 11

1.1 EVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL ET SOUS-REGIONAL 11
1.2 EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX 12
1.3 EVOLUTION DES MARCHES FINANCIERS AFRICAINS 13

2 ACTIVITES 14

2.1 ACTIVITES DU CONSEIL REGIONAL 14
2.1.1 Réunions des organes délibérants 14
2.1.2 Activités de régulation 15
2.2 CONTROLE DES ACTEURS 20
2.2.1 Cadre du contrôle et du suivi des acteurs du marché 20
2.2.2 Contrôle et suivi des structures centrales (BRVM et DC/BR) 20
2.2.3 Contrôle et suivi des intervenants commerciaux 22
2.2.4 Contrôle et suivi des émetteurs 26
2.2.5 Surveillance du marché 27
2.2.6 Contrôle et suivi des avoirs-titres et espèces des clients 27
2.2.7 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes 27
2.3 ACTIVITES DU MARCHE 28
2.3.1 Le marché primaire 28
2.3.2 Le marché secondaire 32
2.4 ACTIVITES DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE FINANCIER REGIONAL (PDMFR) 39
2.4.1 Contexte 39
2.4.2 Rappel des principales sous-composantes du volet Assistance Technique et Appui Institutionnel 39
2.5 RELATIONS INTERNATIONALES ET PARTENARIATS 44
2.5.1 Participation aux rencontres internationales 44
2.5.2 Rencontres sous-régionales 46

3 SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL 50

3.1 LES COMPTES DE BILAN 50
3.2 LE COMPTE DE RESULTAT 51
3.3 LE CONTROLE PAR LA COUR DES COMPTES 52

4 ANNEXES 53

4.1 ORGANISATION DU CONSEIL REGIONAL DE L'EPARGNE PUBLIQUE ET DES MARCHES FINANCIERS 54
4.2 SITUATION FINANCIERE DES SOCIETES DE GESTION ET D'INTERMEDIATION 31 DECEMBRE 2007 (EN MILLIONS DE FCFA) 55
4.3 MISSIONS D'INSPECTION REALISEES EN 2007 56
4.4 ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007 DU CREPMF 58
4.4.1 Bilan du CREPMF 58
4.4.2 Compte de Résultats du CREPMF 62
4.5 TABLEAU D'EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTEURS ENTRE 2003 ET 2007 64
4.6 TABLEAU D'EVOLUTION DES OPCVM 64

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AA	:	Apporteur d'Affaires
ACDI	:	Agence Canadienne de Développement International
AFD	:	Agence Française de Développement
AMF	:	Autorité des Marchés Financiers
BCEAO	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	:	Banque Mondiale
BOAD	:	Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	:	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTCC	:	Banques Teneurs de Comptes et Conservateurs
BVA	:	Bourse des Valeurs d'Abidjan
CCOA	:	Conseil Comptable Ouest Africain
CDVM	:	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CEA	:	Commission Economique pour l'Afrique
CIMA	:	Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
CIPRES	:	Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale
CMF	:	Conseil du Marché Financier
COSUMAF	:	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CREPMF		Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers
DC/BR	:	Dépositaire Central / Banque de Règlement
ETI	:	Ecobank Transnational Incorporated
FANAF	:	Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines
FCP	:	Fonds Commun de Placement
FMI	:	Fonds Monétaire International
IFREFI	:	Institut Francophone de la Régulation Financière
OICV	:	Organisation Internationale des Commissions de Valeurs
OPCVM	:	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PARM	:	Plan d'Actions pour la Relance du Marché
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SFI	:	Société Financière Internationale
SGI	:	Société de Gestion et d'Intermédiation
SOAGA	:	Société Ouest Africaine de Gestion d'Actifs
SICAV	:	Société d'Investissement à Capital Variable
PDMFR	:	Projet de Développement du Marché Financier Régional
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	:	Union Monétaire Ouest Africaine

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : REUNIONS DES ORGANES DELIBERANTS 14
TABLEAU 2 : CARTES PROFESSIONNELLES DELIVREES PAR LE CONSEIL REGIONAL EN 2007 16
TABLEAU 3 : RETRAITS D'AGREMENTS : IDENTITE DES INTERVENANTS COMMERCIAUX CONCERNES 18
TABLEAU 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU FCP ECO-IFC 19
TABLEAU 5 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU FCP CAPITAL FINANCIAL GROWTH 19
TABLEAU 6 : CHIFFRES CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA BRVM (EN MILLIONS DE FCFA) 21
TABLEAU 7 : CHIFFRES CLES DE LA SITUATION FINANCIERE DU DC/BR (EN MILLIONS DE FCFA) 22
TABLEAU 8 : EMISSIONS SUR LE MARCHE PRIMAIRE (EN MILLIONS DE FCFA) 28
TABLEAU 9 : OPERATIONS SUR TITRES DE CAPITAL DE L'ANNEE 2007 30
TABLEAU 10 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'ANNEE 2007 30
TABLEAU 11 : EVOLUTION DES INDICES SECTORIELS ENTRE 2005 A 2007 35
TABLEAU 12 : INTRODUCTION DE LIGNES OBLIGATAIRES A LA COTE EN 2007 36
TABLEAU 13 : BRVM – EVOLUTIONS DES CAPITALISATIONS BOURSIERES PAR COMPARTIMENT (2001-2007), EN MILLIARDS DE FCFA 37
TABLEAU 14 : BRVM - CAPITALISATIONS BOURSIERES SECTORIELLES (2005-2007), EN FCFA 37
TABLEAU 15 : ETAT D'EXECUTION DES ACTIONS 2005 DU PDMFR AU 31 DECEMBRE 2007 42
TABLEAU 16 : ETAT D'EXECUTION DES ACTIONS 2006 DU PDMFR AU 31 DECEMBRE 2007 43
TABLEAU 17 : ETAT D'EXECUTION DES ACTIONS 2007 DU PDMFR AU 31 DECEMBRE 2007 43
TABLEAU 18 : BILAN EN GRANDES MASSES (EN MILLIONS DE FCFA) 50
TABLEAU 19 : COMPTE DE RESULTAT EN GRANDES MASSES (EN MILLIONS DE FCFA) 51

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTIONS COMPAREES EMPRUNTS / TITRES DE CAPITAL DE 2003 A 2007 29
GRAPHIQUE 2 : REPARTITON SECTORIELLE DES FINANCEMENTS PAR LE MARCHE DES OBLIGATIONS EN 2007 31
GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DES INDICES BRVM 10 ET BRVM COMPOSITE EN 2007 34
GRAPHIQUE 4 : EVOLUTION DE LA CAPITALISATION BOURSIERE PAR SECTEUR D'ACTIVITES ENTRE 2006 ET 2007 38

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2007

Mars

- Organisation le 26 mars 2007, d'une rencontre d'échange et de concertation avec les Structures Centrales et les acteurs commerciaux du marché financier régional.

Octobre

- Lancement, le 25 octobre 2007, d'une formation sur le guide d'application des Règles Comptables Spécifiques dans les huit pays de l'Union à l'intention des acteurs agréés du marché financier, en préparation à la mise en vigueur desdites règles le 1er janvier 2008.

Novembre

- Adoption de l'Instruction n° 33/2006 relative à l'appel public à l'épargne sur le marché financier de l'UMOA, précisant les conditions d'émission de titres par les sociétés, les Etats, les collectivités publiques locales et territoriales et les autres entités.

ORGANISATION ET COMPOSITION DU CONSEIL REGIONAL AU 31 DECEMBRE 2007

Conseil Régional

Martin N. GBEDEY	Président, Membre représentant le Bénin
Tibila KABORE	Membre représentant le Burkina Faso
Romain Kouassi YAO	Membre représentant la Côte d'Ivoire
Sêco CAMARA	Membre représentant la Guinée Bissau
Sidi Almoctar OUMAR	Membre représentant le Mali
Maman OUSMANE	Membre représentant le Niger
Cheikh Tidiane DIOP	Membre représentant le Sénégal
Sabi Méyébinawè PANA	Membre représentant le Togo
Kodzo M. DOSSA	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Laurent Ogowa AGOSSA	Membre représentant le Président de la Commission de l'UEMOA
René EDI	Membre, Expert Comptable
Seïdou Adamou MAZOU	Membre, Magistrat

Comité Exécutif

Martin N. GBEDEY	Président, Membre représentant le Bénin
Kodzo M. DOSSA	Membre représentant le Gouverneur de la BCEAO
Tibila KABORE	Membre représentant le Burkina Faso
Romain Kouassi YAO	Membre représentant la Côte d'Ivoire

Secrétariat Général

Edoh Kossi AMENOUNVE	Secrétaire Général

MOT DU PRESIDENT

2007 : Une année record !

Monsieur Martin N. GBEDEY,
Président du Conseil Régional

L'année 2007 qui marque le dixième anniversaire du démarrage effectif des activités du marché financier de l'UEMOA a été l'une des plus satisfaisantes !

En effet, grâce à l'amélioration de la situation sociopolitique de plusieurs pays de l'Union, la confiance dans les activités du marché financier régional a été retrouvée. Ainsi, outre l'émission d'un emprunt obligataire par l'Agence Française de Développement (AFD), deuxième emprunt émis par une institution financière internationale non-résidente de l'UEMOA, on note un bon accroissement de la part des actifs financiers détenus, sur notre marché, par les investisseurs étrangers.

Il en résulte qu'à maints égards, notre marché a enregistré des progrès substantiels au cours de l'exercice 2007.

Sur le marché primaire, le Conseil Régional a autorisé et enregistré 17 opérations financières pour un montant total de 191,6 milliards de Francs CFA. Quant au montant total des ressources mobilisées sur le marché au cours de l'année sous revue, il s'élève à 260 milliards de Francs CFA, soit une progression de 45 % par rapport au montant levé en 2006. Ce montant représente le plus haut niveau de ressources financières collectées sur le marché financier de l'UEMOA depuis sa création.

En termes de structure, les émissions obligataires dominent largement l'ensemble des titres émis au cours de l'année 2007. Pour ce qui est des titres de capital, leur montant demeure marginal avec la réalisation de trois opérations en 2007, dont deux placements étrangers d'actions.

S'agissant de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), elle n'a enregistré aucune nouvelle introduction à son compartiment des actions. Cependant, sa capitalisation boursière s'est accrue de plus de 80,26 % au cours de l'exercice 2007. Sur le compartiment obligataire par contre, le nombre de lignes obligataires cotées est passé de 21, au 31 décembre 2006, à 28 au 31 décembre 2007. Ce compartiment a progressé de 41,32 % en 2007.

Au total, La capitalisation de la BRVM représente une valeur de plus de 4 304 milliards de Francs CFA au 31 décembre 2007 soit une augmentation d'environ 73,8 % en une année. Cette importante progression s'explique essentiellement par la bonne tenue des cours, preuve de la confiance et de l'engouement de plus en plus fort des investisseurs régionaux et internationaux. Par ailleurs, les deux indices boursiers, le BRVM 10 et le BRVM Composite, ont enregistré une amélioration significative de leur niveau, respectivement de 77 % et de 72 %.

C'est dans ce contexte que le Conseil Régional a poursuivi sa mission de régulation en conciliant sa mission de protection des épargnants et ses objectifs de développement du marché financier de l'UEMOA. Ainsi, en 2007, il a procédé à l'abrogation de l'Instruction 1/97 qui a été remplacée par une nouvelle, la 33/2006 relative à l'appel public à l'épargne au sein de l'UEMOA.

De même, alors que les travaux initiés dans le cadre du Projet de Développement du Marché Financier Régional en vue de la revue des textes de base du marché ont connu des avancées significatives, plusieurs études ont été entreprises pour la redynamisation du marché. Il s'agit notamment de l'étude relative à la réforme des garanties et l'introduction de la notation, ainsi que celle portant sur la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA. Elles devraient aboutir à l'adoption de textes spécifiques couvrant ces questions. A terme, la mise en application des changements envisagés au niveau de la règlementation devrait permettre la diversification des activités et des produits du marché financier régional.

Par ailleurs, au cours de l'année 2007, le CREPMF a poursuivi sa politique d'amélioration de la qualité de l'information diffusée sur le marché en procédant à l'approbation des Commissaires aux Comptes des sociétés faisant appel public à l'épargne et des acteurs agréés. Cette politique, loin d'atteindre le niveau d'élaboration et de complexité de la loi Sarbanes - Oxley ou de la Loi sur la Sécurité Financière, constitue néanmoins un pas important dans la recherche de l'efficience du marché financier régional. En outre, l'entrée en vigueur au 1er janvier 2008, des Règles Comptables Spécifiques, applicables aux acteurs agréés du marché vise à rassurer les épargnants sur le contrôle exercé par l'autorité de régulation sur l'information comptable produite par les intermédiaires.

Au cours des années à venir, le Conseil Régional continuera à œuvrer pour le développement du marché financier de l'UEMOA, en vue de le rapprocher davantage des standards internationaux malgré le contexte actuel de turbulence des marchés financiers internationaux. Ce contexte représente un nouveau défi pour les marchés naissants ou émergents qui doivent en tirer des enseignements pour une meilleure régulation. Le Conseil Régional a également poursuivi sa participation aux rencontres internationales de l'OICV et de l'IFREFI. Il a été porté à la Vice-présidence de l'IFREFI le 05 avril 2008 à Monaco pour les deux prochaines années. Il a également eu l'insigne honneur d'être désigné pour abriter la réunion annuelle de 2009.

Ce sera pour le Conseil Régional l'occasion d'accueillir en terre africaine ses homologues francophones dans un cadre propice au travail mais également à la découverte des immenses richesses de notre continent.

Je ne saurais terminer ce message, sans adresser mes plus vives félicitations et tous mes encouragements à ces hommes et ces femmes qui donnent au quotidien le meilleur d'eux-mêmes afin que le CREPMF puisse accomplir sa mission en vue du développement économique de nos pays.

Martin N. GBEDEY

Président du Conseil Régional

1 CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 Evolution de l'environnement économique mondial et sous-régional

En 2007, le contexte économique international a été essentiellement caractérisé par le dégonflement de la bulle immobilière aux Etats-Unis, la nouvelle flambée des cours du pétrole, les politiques monétaires trop restrictives, la remontée des taux longs et la forte appréciation de l'euro par rapport au dollar américain ainsi que les risques géopolitiques de plus en plus importants dans certaines parties du monde, etc. Tout ceci a eu pour conséquence, un léger repli de l'économie mondiale en 2007 avec un taux de croissance estimé par le Fonds Monétaire International (FMI) à 5,2 % contre 5,4 % en 2006.

En effet, l'économie mondiale a été, au cours de l'année sous revue, tirée vers le bas par les pays de l'OCDE. Cependant, les pays émergents d'Asie, avec à leur tête, la Chine et l'Inde, ont connu une embellie qui a permis d'atténuer les menaces d'une récession économique mondiale.

Aux **Etats-Unis**, l'activité économique a évolué à un rythme décéléré comparativement à 2006 malgré les bonnes performances enregistrées durant les deuxième et troisième trimestres. Cette situation est essentiellement due à la forte baisse du volume des investissements immobiliers résidentiels ainsi qu'à un ralentissement de la production d'équipements et de logiciels partiellement compensée par la hausse des importations. La croissance a été soutenue par le niveau de consommation des ménages, l'indice des prix à la consommation ressortant à 2,7 % contre 3,3 % l'année dernière, mais également par le volume des exportations et la construction d'édifices non résidentiels ainsi que par la consommation publique. Pour faire face au risque de ralentissement de l'activité économique, la Réserve Fédérale a baissé ses taux directeurs. Malgré cela, le taux de croissance du PIB réel des Etats-Unis s'est établi à 2,2 % contre 2,9 % en 2006.

Dans la **Zone Euro**, les indicateurs de confiance se sont globalement détériorés. L'indice des prix à la production industrielle est ainsi passé de 120,3 % en janvier 2007 à 126,0 % au 31 décembre 2007, avec la plus forte hausse notée dans le secteur de l'énergie. Au niveau du secteur agricole, la baisse de la production sur certaines denrées ainsi que la hausse des prix des intrants conduisirent à une croissance des prix à la production. Toutefois, en dépit des défis posés par la volatilité des prix de l'énergie et des turbulences financières, le PIB en volume de la Zone Euro a progressé de 2,6 % en glissement annuel en 2007. Le taux de chômage a quant à lui baissé et ressort à 7,4 % en 2007 contre 8,2 % l'exercice précédent, soit son niveau le plus bas depuis 25 ans.

Au **Japon**, la hausse des prix à la consommation est demeurée modérée en raison de la faible croissance des revenus. La reprise économique s'est atténuée en 2007, en raison d'un affaiblissement de la demande intérieure et en particulier de la consommation privée. Elle a été également freinée par le resserrement des

normes de construction même si les indicateurs de confiance des ménages et des entreprises sont en baisse. Le taux de croissance du PIB passe de 2,4 % en 2006 à 2,1 % en 2007.

La Chine, grâce à la forte demande intérieure, aux politiques macroéconomiques plus disciplinées et à des exportations élevées favorisées par les taux de change, connaît cette année encore une croissance accélérée estimée à 11,4 % en 2007, contre 11,1 % en 2006.

L'Afrique Subsaharienne, a bénéficié d'un taux de croissance de 6,8 % en 2007, dépassant ainsi les 5,5 % enregistrés en 2006, sous l'impulsion des pays exportateurs de pétrole ainsi que de la hausse des investissements internes et de la productivité dans l'ensemble de la région. Cette vigueur de l'activité économique, associée à un niveau d'inflation maintenu en dessous de 10 %, s'explique en partie par l'accroissement de la demande externe de matières premières, l'augmentation des flux entrants de capitaux, l'allègement de la dette ainsi que par l'amélioration des politiques de stabilisation macroéconomique mises en œuvre dans de nombreux pays.

Dans la **Zone UEMOA**, la conjoncture économique a été marquée par une légère amélioration du taux de croissance qui s'établit en 2007 à 3,3 % contre 2,9 % en 2006. Malgré cette amélioration, il apparaît que le rythme de progression de l'activité économique au sein de l'UEMOA, demeure largement en deçà des 7 % requis sur une longue période pour induire une réduction significative de la pauvreté.

1.2 Evolution des marchés financiers internationaux

Au cours de l'année sous revue, la plupart des marchés boursiers internationaux ont connu une évolution mitigée avec des hausses ponctuelles auxquelles se sont souvent succédées d'importantes périodes de baisse.

Ces mouvements erratiques sont essentiellement d'origine sectorielle. En effet, alors que les sociétés financières et d'assurances ont connu une forte volatilité au gré des estimations de pertes liées à la crise du subprime et de la titrisation, les secteurs des télécommunications, de l'énergie et des matières premières se sont globalement inscrits en hausse, propulsant l'indice Dow Jones des 30 premières valeurs américaines, à de nouveaux sommets historiques.

S'agissant des marchés obligataires, ils ont été caractérisés, aux Etats-Unis, par une baisse des rendements et un élargissement de l'écart des taux entre 2 et 10 ans, en raison de la progression des anticipations d'inflation après la baisse des taux directeurs de la Réserve Fédérale et la progression des prix du pétrole.

En Zone Euro, la courbe des taux obligataires s'est aplatie en 2007. C'est ainsi que le taux réel de l'obligation indexée sur l'inflation s'est inscrit en baisse de 13 points de base à 1,95 % alors que les anticipations d'inflation à long terme sur la même maturité se situaient à 2,30 %.

Au Japon, par contre, les taux obligataires à 2 et 10 ans ainsi que les anticipations d'inflation sont restés inchangés.

1.3 Evolution des marchés financiers africains

Pour la sixième année consécutive, les marchés financiers africains ont clôturé l'année en forte hausse. Les bourses du Ghana, de la Tunisie et du Maroc ont enregistré des gains respectifs de 31,8 %, 21 % et 34 % par rapport à l'exercice 2006, sur leurs indices qui s'établissent respectivement à 6 599,7 points, 1 929,44 points et 10 400,25 points.

La fulgurante ascension du marché boursier nigérian, déjà relevée l'année précédente, s'est poursuivie avec, pour conséquence, une envolée de l'indice du marché, qui progresse de 74,7 % pour s'établir à 57 990,2 points au 31 décembre 2007.

En définitive, le rendement des indices des marchés financiers africains paraît se maintenir d'année en année au-dessus de celui des autres régions.

2 ACTIVITES

2.1 Activités du Conseil Régional

2.1.1 Réunions des organes délibérants

Au cours de l'année 2007, les organes délibérants du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers ont tenu six réunions.

Les réunions se répartissent comme suit :

- trois sessions du Conseil Régional,
- trois sessions du Comité Exécutif.

Tableau 1 : Réunions des organes délibérants

Date	Types de réunion	Lieu
12-mars-07	19eme réunion du Comité Exécutif	Abidjan, CÔTE D'IVOIRE
23-mai-07	34eme session ordinaire du Conseil Régional	Abidjan, CÔTE D'IVOIRE
31-août-07	20eme réunion du Comité Exécutif	Cotonou, BENIN
21-sept-07	35eme session ordinaire du Conseil Régional	Dakar, SENEGAL
23-nov-07	36eme session ordinaire du Conseil Régional	Abidjan, CÔTE D'IVOIRE
24-nov-07	21eme réunion du Comité Exécutif	Abidjan, CÔTE D'IVOIRE

Quelques membres du Conseil Régional

2.1.2 Activités de régulation

2.1.2.1 Evolution du cadre réglementaire

Monsieur Edoh Kossi AMENOUNVE, Secrétaire Général

Avec les nouveaux défis que présente, à l'échelle mondiale, la protection de l'épargne investie en valeurs mobilières même dans les environnements financiers les plus développés, la mission des régulateurs est devenue plus que jamais délicate. Pour les marchés naissants et émergents, ce souci de sécurité doit aller de pair avec la mise en œuvre d'actions de développement.

Conscient de cet enjeu, le Conseil Régional a poursuivi la revue continuelle des règles de fonctionnement du marché financier de l'UEMOA en vue de les rapprocher des meilleures pratiques internationales. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2007, le Conseil Régional a procédé aux deux principales réformes règlementaires ci-après :

- entrée en vigueur de l'Instruction n° 33/2006 relative à l'appel public à l'épargne au sein de l'UEMOA : ce texte qui abroge l'instruction n° 1/97, clarifie les conditions de réalisation des opérations d'appel public à l'épargne et apporte des précisions sur celles relatives aux émissions des collectivités publiques locales ou territoriales ;
- approbation de la procédure de sanction applicable sur le marché financier de l'UEMOA.

2.1.2.2 Revue des textes du marché financier régional

Après plusieurs années de fonctionnement, le Conseil Régional, au regard de l'expérience acquise, avait jugé opportun de procéder à la revue générale des textes régissant le marché financier de l'UEMOA et au besoin, de les compléter par d'autres textes spécifiques.

Cette revue est également motivée par le souci de rapprochement des standards internationaux notamment des principes de l'Organisation Internationale des Commissions des Valeurs (OICV).

Ce grand chantier confié au cabinet international d'avocats ORRICK RAMBAUD MARTEL a connu une avancée significative avec la production des projets de nouvelle annexe à la Convention et de nouveau Règlement Général du marché.

2.1.2.3 Mise en place des « Règles Comptables Spécifiques applicables aux intervenants agréés »

Faisant suite à l'adoption des Règles Comptables Spécifiques aux intervenants agréés par le Conseil des Ministres de l'UMOA en juin 2006, et en prélude à leur entrée en vigueur le 1er janvier 2008, le Conseil Régional a élaboré un guide d'application fournissant des directives quant à la manière dont chaque acteur agréé doit utiliser lesdites règles.

Ce guide d'application a fait l'objet, au cours du mois d'octobre 2007, d'une formation à l'intention des acteurs agréés dans les huit pays de l'Union.

2.1.2.4 Approbation des Commissaires aux Comptes

Suivant les dispositions de l'article 21 alinéa 6 de l'Annexe à la Convention portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional, le Conseil Régional établit une liste de Commissaires aux Comptes après examen des dossiers soumis par les Experts Comptables ressortissants des Etats de l'Union.

L'Instruction n°31/2005, qui a été adoptée le 27 novembre 2004 par les membres du Conseil Régional et publiée le 1er juillet 2005, vient préciser les conditions d'approbation des Commissaires aux Comptes des sociétés cotées et des acteurs agréés.

Conformément à ces textes règlementaires, 20 Commissaires aux Comptes ont été approuvés lors de la 34ème session ordinaire du Conseil Régional tenue à Abidjan le 23 mai 2007.

2.1.2.5 Homologation des tarifs

Le 05 octobre 2007, le Conseil régional a procédé à l'homologation des tarifs de la SGI ACTIBOURSE.

2.1.2.6 Délivrance de cartes professionnelles

Suivant les dispositions de l'article 1 de l'Instruction n° 7/97 relative à la délivrance de cartes professionnelles, les intervenants professionnels (personnes physiques travaillant dans les structures agréées sur le marché financier régional) sont soumises à la détention de cartes professionnelles délivrées par le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

En application de ces dispositions réglementaires, le Conseil Régional a, au cours de l'année 2007, délivré 77 cartes professionnelles aux acteurs agréés, contre 88 durant l'exercice 2006.

Les cartes professionnelles délivrées en 2007 se répartissent, par structure bénéficiaire, comme ci-après :

Tableau 2 : Cartes professionnelles délivrées par le Conseil Régional en 2007

Structures	Cartes délivrées
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation	
ACTIBOURSE	05
AFRICABOURSE	05
AFRICAINE DE BOURSE	04
BIAO FINANCES & ASSOCIES	04
BICI BOURSE	02
BNI FINANCES	05
CGF BOURSE	06
CITICORP SECURITIES WEST AFRICA	02

EDC INVESTMENT CORPORATION	04
HUDSON & CIE	04
IMPAXIS	03
SOCIÉTÉ BURKINABÉ D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE	03
SGI BENIN	05
SGI MALI	03
SGI TOGO	04
SOGEBOURSE	05
Société de Gestion de Patrimoine	
PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT	02
Sociétés de Gestion d'OPCVM	
CGF GESTION	02
OPTI ASSET MANAGEMENT	01
SOAGA	03
Apporteurs d'Affaires	
DJABATE BOUKARY	01
KOFFI INNOCENT ERIC	01
KONE ISMAEL	01
KPOMALEGNI RENÉ	01
OSSENI ABDEL SAMAD	01

2.1.2.7 Agrément des intervenants

Au cours de l'année 2007, le CREPMF a accordé l'agrément à trois nouveaux intervenants à savoir, un Apporteur d'Affaires personne morale, une Société de Gestion d'OPCVM et une Société de Gestion de Patrimoine. Deux dossiers de demande d'agrément soumis au Conseil Régional ont été rejetés. Enfin, le Conseil régional a retiré son agrément à cinq intervenants.

La prise en compte des différents changements intervenus durant l'exercice 2007 porte le nombre d'acteurs agréés du marché financier de l'UEMOA à 34. Le détail des acteurs actuellement en activité sur le marché est fourni à l'Annexe 4.6.

A. Agréments accordés

- *Agrément de la société TOP FINANCE en qualité d'Apporteur d'Affaires*

  La Sarl TOP-FINANCE, créée le 18 septembre 2006 avec un capital social d'un million trois cent mille francs FCFA (1 300 000) réparti entre trois associés, a été agréée le 23 mai 2007 sous le numéro AA-07/001.

- *Agrément de la Société Financière de l'Afrique de l'Ouest-Gestion (SFAO-Gestion) en qualité de Société de Gestion d'OPCVM*

  La SFAO-GESTION est une Société Anonyme majoritairement détenue (90 %) par la SFAO, elle-même contrôlée exclusivement (70 %) par la SFA-Afrique de l'Ouest.

  Elle a été agréée en qualité de Société de Gestion d'OPCVM, le 31 août 2007, sous le numéro SG/07-01.

- *Agrément de Taurus Finance & Investissement en qualité de Société de Gestion de Patrimoine*

  La société Taurus Finance & Investissement, constituée le 25 juillet 2006 sous forme de Société Anonyme Unipersonnelle avec un capital social de 40 millions de FCFA détenu par Monsieur Roland GOUNONGBE, également désigné Président Directeur Général, a été agréée en qualité de Société de Gestion de Patrimoine, le 24 novembre 2007, sous le numéro SGP/01-2007.

B. Agréments refusés

- *Société de Gestion et d'Intermédiation*

  Au cours de l'année 2007, le CREPMF a rejeté une demande d'agrément en qualité de Société de Gestion et d'Intermédiation.

- *Banques Teneur de Comptes / Conservateur*

  Une demande d'agrément en qualité de Teneur de Compte/Conservateur sur le marché financier régional de l'UMOA, a également été rejetée.

C. Agréments retirés

L'année 2007 a été marquée par un nombre relativement élevé de retraits d'agréments. Au total cinq agréments ont été retirés. Dans la quasi-totalité des cas, la décision du CREPMF a été motivée par le non respect des dispositions règlementaires relatives à l'exercice de l'activité concernée. Les retraits de l'année 2007 se présentent comme ci-après :

Tableau 3 : Retraits d'agréments : Identité des intervenants commerciaux concernés

Qualité	Identification
Apporteur d'Affaires en bourse	AGNÈS BRAUH-MENSAH
	ISMAËL KONE
	BOUBAKARY DJABATE
	RENÉ KPOMALEGNI
Démarcheur	Philippe LASMEL

2.1.2.8 Habilitations des Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières (OPCVM)

Au cours de l'année 2007, le CREPMF a autorisé la création de deux nouveaux Fonds Communs de Placement (FCP) et procédé à un retrait d'agrément de FCP. Ainsi, au 31 décembre 2007, six sociétés de gestion d'OPCVM gèrent dix FCP et une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV). (Voir Annexe 4.7)

- *Agrément du FCP ECO-IFC*

  Les principales caractéristiques du FCP ECO-IFC sont résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 4 : Principales caractéristiques du FCP ECO-IFC

Dénomination sociale	ECO-IFC
Forme juridique	Fonds Commun de Placement de capitalisation
Promoteurs	ECOBANK Transnational Incorporated (ETI) ECOBANK Asset Management (EAM)
Objet	Constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières
Valeur liquidative d'origine	5 000 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés inscrits en compte auprès de EDC Investment Corporation, dépositaire du Fonds
Dépositaire	EDC Investment Corporation
Société de Gestion	ECOBANK Asset Management
Commissaire aux Comptes	PRICEWATERSHOUSECOOPERS
Orientation de gestion	Fonds commun de placement diversifié
Souscripteurs visés	Filiales du groupe ECOBANK
Lieu de souscription	Les souscriptions sont reçues au siège de la Société de Gestion, de EDC Investment Corporation et auprès de toutes les filiales du Groupe ECOBANK.

- *Agrément du FCP Capital Financial Growth*

Tableau 5 : Principales caractéristiques du FCP CAPITAL FINANCIAL GROWTH

Dénomination sociale	Capital Financial Growth
Forme juridique	Fonds Commun de Placement de capitalisation
Promoteurs	SFAO-GESTION et SGI-MALI
Objet	Constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières à faible risque, notamment des obligations émises sur le marché financier régional.
Valeur liquidative d'origine	10 000 000 FCFA
Forme des parts	Titres dématérialisés inscrits en compte auprès de SGI-MALI, Dépositaire du Fonds
Dépositaire	SGI-MALI
Société de Gestion	Société Financière Ouest Africaine (SFAO)-Gestion
Commissaire aux Comptes	EGCC INTERNATIONAL (Titulaire) Serge LEPOULTIER (Suppléant)
Orientation de gestion	Fonds obligataire avec une possibilité d'investissement de plus de 5 % des actifs dans des parts d'OPCVM.
Souscripteurs visés	Investisseurs institutionnels en général et financiers en particulier
Lieu de souscription	Les souscriptions sont reçues au siège de la Société de Gestion, de la SGI-MALI et auprès des filiales du Groupe Commercial Bank.

- *Retrait d'agrément du FCP CBAO Placement Plus*

  Le Fonds Commun de Placement « CBAO Placement Plus » avait été agréé sous le numéro « FCP-006/2002 en novembre 2002 avec pour objet, à la date d'agrément, d'élargir la gamme de produits d'investissement, pour les institutionnels et pour le grand public qui interviennent sur le marché financier régional de l'UEMOA.

  La politique de placement du FCP CBAO Placement Plus était d'investir uniquement dans des titres à revenus fixes émis par les entreprises et les Etats de l'Union.

  Depuis qu'il a été agréé, le FCP CBAO Placement Plus n'a jamais été commercialisé.

  En application des dispositions règlementaire en vigueur, le Conseil Régional a procédé, le 24 novembre 2007, au retrait de l'agrément du FCP CBAO Placement Plus.

2.2 Contrôle des acteurs

2.2.1 Cadre du contrôle et du suivi des acteurs du marché

En application des dispositions des Instructions n° 23/99 et 26/2001 à 29/2001, les acteurs du marché financier régional sont soumis à des obligations de publication et d'information vis-à-vis du Conseil Régional.

Le Conseil Régional, en édictant ces Instructions, a ainsi mis en place un dispositif réglementaire de base nécessaire à la transparence du marché. Ces textes permettent de soumettre les émetteurs, particulièrement les sociétés cotées à la BRVM, aux obligations de transmission des informations annuelles d'une part, et aux obligations de publication d'informations prévues par l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ainsi que par les textes régissant le marché financier régional, d'autre part.

2.2.2 Contrôle et suivi des structures centrales (BRVM et DC/BR)

- Respect de l'obligation d'information

  La BRVM et le DC/BR ont transmis au Conseil Régional leurs documents annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

- Contrôle sur place

  Au cours de l'année 2007, le Conseil Régional a réalisé une mission de contrôle auprès de la BRVM et du DC/BR.

  Ce contrôle, qui était le troisième effectué par le Conseil Régional auprès de ces structures depuis leur agrément, a permis de constater que les

conditions d'agrément relatives à l'organisation et aux engagements pris vis-à-vis du régulateur sont globalement respectées.

Les principales insuffisances relevées concernent l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le système de contrôle et d'information. Ces insuffisances, pour lesquelles des mesures correctives doivent être prises à brève échéance, ne sont pas de nature à compromettre le bon fonctionnement du marché secondaire.

- Analyse de l'activité et de la structure financière

BRVM

Sur le plan de l'exploitation, l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'est soldé par un bénéfice net de 1 419 millions de FCFA, soit une augmentation de 75 % par rapport au résultat de l'année 2006 qui était de 809,4 millions de FCFA.

Les produits d'exploitation ont enregistré une hausse de 34 %, passant de 2 084 millions de FCFA à 2 788 millions de FCFA à fin 2007.

Les charges d'exploitation ont quant à elles connu une hausse de 10,5 %, à 1 308 millions de FCFA. Cette hausse est partiellement imputable à l'évolution des postes « Services extérieurs » et « Charges de personnel » en raison des recrutements effectués en 2007.

S'agissant de la structure financière, elle se caractérise par le renforcement des fonds propres en progression de 51 % à 3 297 millions de FCFA contre 2 185 millions en 2006.

Tableau 6 : Chiffres clés de la situation financière de la BRVM (en millions de FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total bilan	2 436	2 015	2 295	2 534	3 420	4 722
Fonds propres	587	676	1 030	1 380	2 185	3 297
Produits	1 366	1 254	1 367	1 547	2 179	2 926
Charges	1 415	1 160	1 048	1 191	1 370	1 507
Résultat net	(49)	+94	+319	+ 356	+ 809	1 419

DC/BR

Le DC/BR a clôturé l'exercice 2007 avec un résultat bénéficiaire de 206 millions de FCFA, en hausse de 20 % par rapport à celui de l'exercice 2006. Cette hausse est en liaison avec le volume plus important de transactions réalisées au cours de l'année sous revue.

Quant au niveau des fonds propres, il s'est amélioré de 15 % à 1 573 millions de FCFA au 31 décembre 2007, contre 1 367 millions de FCFA en 2006.

Tableau 7 : Chiffres clés de la situation financière du DC/BR (en millions de FCFA)

Rubriques	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total bilan	1 463	1 580	2 327	2 588	4 804	5 290
Fonds propres	1 046	1 047	1 146	1 197	1 367	1 573
Produits	407	342	441	464	550	629
Charges	425	341	362	413	379	423
Résultat net	(18)	+0.9	+79	+51	+171	+206

2.2.3 Contrôle et suivi des intervenants commerciaux

Le contrôle et le suivi des intervenants commerciaux sont réglementés par les articles 23 à 26 de l'Annexe à la Convention portant création du Conseil Régional et les diverses Instructions.

Les deux types de contrôles effectués par le Conseil Régional au cours de l'année 2007 sont :

- les contrôles sur pièces, réalisés sur la base des différents états et informations envoyés par les intervenants commerciaux au Conseil Régional. Ils permettent de suivre de façon permanente l'activité des sociétés concernées, notamment les moyens humains, matériels, financiers et organisationnels dont elles disposent pour l'exercice de leurs activités,
- les contrôles sur place, qui font l'objet d'un planning annuel, nécessitent le déplacement des inspecteurs dans les locaux de la structure contrôlée.
  Au cours de l'année 2007, le Conseil Régional a réalisé des missions de contrôle sur place auprès de 22 acteurs, contre 15 en 2006. Ces missions ont concerné onze Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), une Banque Teneur de Compte/Conservateur, deux sociétés de gestion d'OPCVM, cinq Fonds Communs de Placement (FCP), une Société de Gestion de Patrimoine (SGP).

Contrôle et suivi des SGI

Contrôles sur pièces

- Délai de transmission des états et informations

  Toutes les 20 SGI en activité, ont transmis au Conseil Régional leurs états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2007.

  Six ont transmis lesdits états dans le délai réglementaire soit un taux de transmission de 30 %. Ce taux est en léger recul par rapport à l'exercice précédent où sept SGI avaient respecté le délai réglementaire de transmission.

- Règle des fonds propres minimaux

  Sur la base des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2007, deux SGI disposent de fonds propres inférieurs au seuil minimum requis de 150 millions de FCFA.

- Analyse de l'activité et de la situation financière

  Cette analyse porte sur les données des 20 SGI qui ont transmis au Conseil Régional, les états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2007.

  - *Données du bilan*

    Le total bilan de l'ensemble des SGI est en hausse de 6,5 % et s'établit à 40 976 millions de FCFA au 31 décembre 2007 contre 38 475 millions de FCFA à la fin de l'exercice 2006.

    Cette hausse est essentiellement induite par l'évolution patrimoniale de 14 SGI dont le total bilan a augmenté entre 14 % et 206 %.

  - *Fonds propres*

    Sur l'exercice 2007, 15 SGI ont connu un renforcement de leurs fonds propres de l'ordre de 9 % à 77 %. Au même moment, deux SGI ont des fonds propres en-deçà du seuil minimum règlementaire de 150 millions de FCFA. Elles font l'objet d'une surveillance rapprochée.

    Au total, sur les cinq dernières années, les fonds propres des SGI ont progressé de 6 774 millions de FCFA à la fin de l'année 2003 à 14 074 millions de FCFA au 31 décembre 2007 soit un renforcement de 7 300 millions de FCFA (+ 107,76 %).

    La rentabilité des fonds propres[1] ressort à 36 % à la fin de l'exercice 2007 contre 27 % au 31 décembre 2006, 25 % à fin décembre 2005, 16 % en 2004 et 17 % en 2003.

  - *Indicateurs de gestion*

    Globalement, les indicateurs de gestion des SGI sont en progression par rapport à ceux de l'exercice précédent. En effet, le résultat d'exploitation passe de 5 241 millions de FCFA au 31 décembre 2006 à 6 839 millions de FCFA à la fin de l'exercice 2007, soit une variation à la hausse de 30,49 %.

    Quatre SGI ont franchi la barre de 500 millions de résultat d'exploitation. Leur performance cumulée représente 48,5 % du résultat d'exploitation consolidé et 52% du résultat net consolidé au 31 décembre 2007.

    Sur la période sous revue, une seule SGI a réalisé un résultat net déficitaire contre trois l'exercice précédent.

Contrôles sur place

Au cours de l'année 2007, le Conseil Régional a réalisé onze missions d'inspection auprès des SGI contre neuf l'année précédente.

Il ressort globalement des missions d'inspection auprès des SGI que plusieurs améliorations sont encore nécessaires en matière d'administration et de

[1] Résultat net/Fonds propres

gouvernement d'entreprise, de contrôle interne, de système d'information et d'organisation comptable.

En ce qui concerne la réglementation, il importe que des mesures soient prises par les SGI en vue du strict respect des dispositions en vigueur, notamment en matière de transmission d'information au Conseil Régional, de détention de cartes professionnelles ainsi que de connaissance, de suivi et de gestion de leur clientèle.

Contrôle et suivi des SGP

Contrôles sur pièces

L'examen des états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2007 de la seule SGP en activité au cours de l'année, montre que l'activité et la rentabilité de cette SGP sont en régression avec un chiffre d'affaires en baisse de 8 %, à 702 millions de FCFA contre 768 millions de FCFA l'année précédente.

Le résultat net de l'exercice 2007 est bénéficiaire de 41 millions de FCFA contre un bénéfice de 175 millions de FCFA en 2006, soit un recul de 76 %.

Néanmoins, cette SGP respecte la règle prudentielle relative aux fonds propres minimaux dont le seuil est fixé à 40 millions de FCFA. En effet, au 31 décembre 2007, ses fonds propres sont de 258 millions de FCFA, en hausse de 18 % par rapport à l'exercice précédent où, ils s'affichaient à 218 millions de FCFA.

Contrôles sur place

Le Conseil Régional a effectué une mission de contrôle sur place auprès de la SGP en décembre 2007.

Les recommandations issues de cette mission portent sur des améliorations en matière d'administration et de gouvernement d'entreprise, de contrôle interne, de système d'information et d'organisation comptable. Elles sont en cours de mise en œuvre.

Contrôle et suivi des BTCC

Les contrôles sur pièces

En 2007, une seule banque a exercé l'activité de conservation sur le marché financier régional. Elle a transmis ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2007 avec 22 jours de retard.

L'examen de ces états financiers fait apparaitre une bonne santé financière de la banque avec l'amélioration des principaux indicateurs financiers. En effet, on note une progression du résultat net de 50 % en 2007 à 13,1 milliards de FCFA, tandis que le niveau des fonds propres se conforte à 70,9 milliards de FCFA en 2007 contre 62 milliards de FCFA en 2006 (+ 5 %).

Contrôles sur place

Le Conseil Régional a diligenté une mission de contrôle sur place en février 2007 auprès de la banque. Les principales insuffisances relevées se rapportent à la détention de cartes professionnelles par les personnes exerçant les fonctions réglementaires qui y sont assujetties, l'élaboration d'un planning de contrôle interne validé par la Direction Générale, l'existence d'un plan d'affaires pour l'activité de tenue de compte et de conservation de titres ainsi qu'au respect des délais de transmission des informations financières. Ces insuffisances ont fait l'objet de recommandations en vue de leur correction.

Contrôle et suivi des OPCVM et de leurs Sociétés de Gestion

Contrôles sur pièces

- Suivi de la transmission des informations financières

  Les OPCVM et leurs sociétés de gestion ont transmis au Conseil Régional leurs états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 et leurs rapports d'activités 2007 à l'exception d'une seule société de gestion d'OPCVM et de son Fonds.

- Respect de la répartition et de l'emploi des actifs

  Globalement, les OPCVM ne respectent pas les normes de constitution et d'emploi des actifs. En effet, l'exploitation des états trimestriels de l'année 2007, montre qu'aucun des OPCVM n'a respecté la règle de répartition des actifs suivant laquelle le portefeuille des OPCVM doit être constitué à hauteur d'au moins 85 % de valeurs mobilières **ayant fait l'objet d'une émission publique ou admises à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières**.

  Par ailleurs, à l'exception du Fonds Commun de Placement Complémentaire Retraite Sonatel, aucun OPCVM ne respecte strictement la règle d'emploi de 10 % de ses actifs dans des valeurs mobilières émises par un même émetteur.
- Analyse de l'activité et des résultats des OPCVM

  Les actifs gérés par les OPCVM agréés sur le marché financier régional ont enregistré une progression de 39 %, passant de 26,07 milliards de FCFA au 31 décembre 2006 à 36,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2007.
  Il ressort des contrôles sur pièces réalisés que les OPCVM et leurs Sociétés de Gestion doivent améliorer les délais de transmission des informations trimestrielles et annuelles au Conseil Régional ainsi que ceux de publication de leurs valeurs liquidatives et actifs nets.

Contrôles sur place

Au 31 décembre 2007, des missions de contrôle ont été menées auprès de cinq Fonds Communs de Placement administrés par deux sociétés de gestion.

Ces missions ont révélé des infractions relatives à l'organisation administrative, aux activités exercées, aux règles de répartition des actifs et à la publication trimestrielle et annuelle d'informations. Des recommandations ont été faites à ces acteurs en vue de leur correction.

Il est à noter qu'à l'issue d'une mission d'inspection au cours de l'exercice 2007, l'agrément du FCP CBAO Placement Plus lui a été retiré en raison de l'absence d'activité depuis plus de 12 mois.

Contrôle et suivi des Apporteurs d'Affaires en bourse (AA)

Deux des trois Apporteurs d'Affaires en activité sur le marché financier régional ont transmis leurs rapports d'activités au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 dans le délai réglementaire.

L'exploitation de ces rapports a permis de relever qu'il y a une nécessité d'harmonisation, notamment la prévision d'un volet « rapport d'activités » et d'un volet « rapport financier ». Ils ont été invités à respecter ce nouveau canevas.

Aucune mission de contrôle sur place n'a été conduite auprès de ces intervenants en 2007.

2.2.4 Contrôle et suivi des émetteurs

Le suivi des émetteurs du marché financier est réglementé par les Instructions n° 28/2001 et n° 29/2001 et porte sur les principaux aspects ci-après :

- Le respect des délais de publication de l'information

  Au 30 septembre 2007, sur les 39 sociétés cotées du compartiment actions, 15 seulement ont transmis au Conseil Régional la totalité des documents de l'exercice 2006 dont huit avec retard. Les 14 autres sociétés ont fait parvenir, au Conseil Régional, l'ensemble des informations requises à l'exception des procès-verbaux d'Assemblées Générales. Neuf sociétés cotées n'ont transmis aucune information au Conseil Régional.

  Sur les dix sociétés du compartiment obligataire, six ont adressé au Conseil Régional des informations incomplètes. Quatre n'ont transmis aucune information.

  Les émetteurs ont été invités au respect scrupuleux des dispositions règlementaires en vigueur.

- L'information périodique et permanente

  - *L'information importante*

    L'année 2007 a été caractérisée par une amélioration de la publication d'information sur le marché secondaire. En effet, 17 communiqués de presse, contre huit l'année précédente, ont fait l'objet de publication au Bulletin Officiel de la Cote (BOC).

  - *Les déclarations de franchissement de seuil*

    En 2007, le marché financier régional a enregistré trois déclarations de franchissement de seuil relatives aux valeurs ETI et SDV-SAGA CI.

2.2.5 Surveillance du marché

Le Conseil Régional procède à la surveillance des transactions boursières en vue de suivre et de détecter tout comportement susceptible de constituer une infraction boursière : délit d'initié, manipulation de cours, diffusion d'information fausse ou trompeuse, etc. Cette surveillance est assurée en temps réel au moyen d'une connexion au logiciel de négociation de la BRVM.

Au cours de l'année 2007, les diverses analyses, vérifications, auditions et investigations opérées à l'issue de la surveillance du marché n'ont révélé aucune anomalie particulière.

2.2.6 Contrôle et suivi des avoirs-titres et espèces des clients

- *Clients résidents de la zone UEMOA*

  Sur les 20 SGI soumises à l'obligation de communication de leurs avoirs-titres et espèces, deux SGI seulement ont respecté le délai de transmission requis, les autres structures ayant transmis cette information avec, en moyenne, 37 jours de retard.

  Les avoirs-titres et espèces des clients détenus auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation s'élèvent à 1 573 milliards de FCFA au 31 décembre 2007.

  Les avoirs-titres, pour un montant de 1 558 milliards de FCFA, représentent 99 % des avoirs totaux investis dans la zone UEMOA au 31 décembre 2007.

- *Clients hors UEMOA*

  Au 31 décembre 2007, les avoirs-titres et espèces des clients non résidents de l'UEMOA détenus auprès de 13 structures conservateurs s'élèvent à 251 milliards de FCFA, soit 16 % des actifs totaux détenus par les teneurs de compte sur le marché.

  Les avoirs-titres et espèces des clients hors UEMOA représentent 6,75 % de la capitalisation boursière au 31 décembre 2007 qui est de 3 726 milliards de FCFA. Ces avoirs représentaient également, à la même date, 3 % de la masse monétaire en circulation dans l'Union et 5,25 % des crédits totaux à l'économie octroyés par les banques.

2.2.7 Traitement des plaintes et réalisation des enquêtes

- *Plaintes*

  Au cours de l'année 2007 une seule plainte a été enregistrée. Elle concerne un litige qui opposait le groupe Ecobank Transnational Incorporated (ETI) à son actionnaire majoritaire Renaissance Direct Investments Ltd (RDIL). Dans le cadre du règlement de ce litige, plusieurs actions ont été entreprises par le Conseil Régional en concertation avec les régulateurs des marchés financiers du Ghana et du Nigéria où le titre ETI est coté.

  Les deux parties ont procédé à un règlement amiable du litige.

- *Enquêtes*

  Le Conseil Régional n'a réalisé aucune enquête au cours de l'exercice 2007.

2.3 Activités du marché

2.3.1 Le marché primaire

L'année 2007 a été la plus dynamique en termes de levée de ressources sur le marché financier régional depuis sa création.

En effet, au cours de cette année, le marché a enregistré la réalisation de 21 opérations financières pour un montant total d'environ 260,1 milliards de FCFA, dont 11 autorisées en 2007. En termes de répartition, on relève que 258,9 milliards de FCFA ou 99,5 % des ressources levées l'ont été sous forme d'emprunts obligataires.

Les emprunts d'Etats de l'Union s'élèvent à 163,07 milliards de FCFA, soit 62,70 % du montant total mobilisé sur le marché en 2007.

Les tableaux et graphiques ci-après, retracent l'évolution des activités du marché primaire au cours des cinq dernières années.

Tableau 8 : Emissions sur le marché primaire (en millions de FCFA)

Rubriques	2003	2004	2005	2006	2007	Total	%
Emprunts obligataires (a)	**109 053**	**84 700**	**219 695**	**176 500**	**258 928**	**848 876**	**98,0%**
Etats	65 403	0	131 131	120 500	163 070	480 104	**55,4%**
Organisations Régionales et Int.	0	22 700	25 000	46 000	22 528	116 228	**13,4%**
Secteur privé	43 650	62 000	63 565	10 000	73 330	252 545	29,2%
Opérations sur titres de capital (b)	**1 010**	**11 829**	**433**	**2 562**	**1 197**	**17 026**	**2,0%**
Offres Publiques de Vente	645	11 141	0	2 150	561	14 492	1,7%
Placements Etrangers	**365**	**688**	**433**	**412**	**636**	**2534**	**0,3%**
Total mobilisé (a) + (b)	**110 063**	**96 529**	**220 128**	**179 062**	**260 125**	**865 902**	**100,0%**

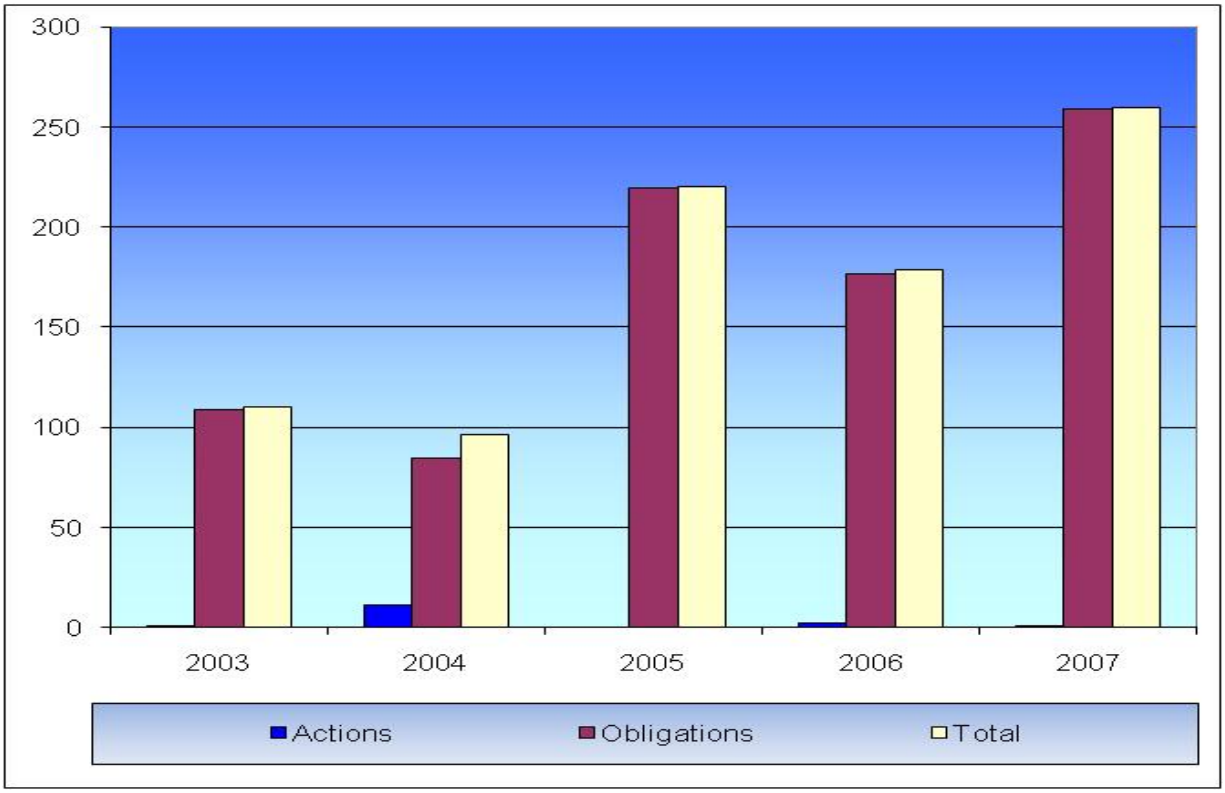

Graphique 1 : Evolutions comparées emprunts / titres de capital de 2003 à 2007

Il ressort du tableau ci-dessus qu'entre 2003 et 2007, le montant des ressources mobilisées sur le marché obligataire s'élève à 865,9 milliards de FCFA. Ces chiffres montrent que les Etats ont mobilisé, sur la même période, 480,1 milliards de FCFA (55,4 % des ressources levées) sur le marché. Le secteur privé, quant à lui, avec 29,2 % des ressources levées a bénéficié du tiers des émissions.

Bien que leur proportion dans le total des ressources levées soit plus faible que celle des emprunts obligataires, les titres de capital ont connu une bonne progression, 54 % d'augmentation, au titre des placements étrangers entre les exercices 2006 et 2007.

La faiblesse des opérations de capital s'explique par l'absence de réalisation d'opérations de privatisation par le canal du marché financier de l'Union au cours des cinq dernières années alors que les premières ont vu l'entrée en bourse de sociétés comme la SONATEL au Sénégal, Abidjan Catering, les Nouvelles Editions Ivoiriennes en Côte d'Ivoire etc. Les différentes admissions à la cote en 2007, même si elles ont augmenté la capitalisation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), n'ont pas encore permis de renverser cette tendance dans la mesure où elles n'ont pas donné lieu à des levées de ressources significatives.

- Les opérations sur titres de capital

  Le tableau ci-après, résume les caractéristiques des six opérations sur titres de capital réalisées en 2007.

Tableau 9 : Opérations sur titres de capital de l'année 2007

Rubriques	Nature de l'opération	Date d'autorisation	N° Visa ou enregist.	Montant réalisé (en FCFA)
CEPC TOGO	OPV	23/05/2007	EA/07-01	139 610 000
UNIWAX	OPV	24/11/2007	OA/07-04	421 410 000
Total Offre Publique de Vente d'actions (OPV)				561 020 000
SOCIETE GENERALE	Placement étranger	23/05/2007	PEA/07-01	349 455 128
BNP PARIBAS 2007	Placement étranger	31/08/2007	PEA/07-02	286 661 848
Total Placements Etrangers				636 116 976
Total				**1 197 136 976**

Au total, la réalisation de quatre opérations sur titres de capital en 2007 a permis de lever un montant total de 1 197 millions de FCFA.

- Les émissions obligataires

Le tableau et le graphique ci-après, détaillent les caractéristiques des différentes opérations d'emprunts obligataires enregistrées sur le marché primaire au cours de l'année 2007 et en présentent la répartition par secteur d'activités.

Tableau 10 : Emprunts obligataires de l'année 2007

Rubriques	Date de décision	Types de placement	Montant (en millions de FCFA) autorisé	mobilisé
OPERATIONS AUTORISEES EN 2006 ET REALISEES EN 2007				
BACI-COBACI 6,25% 2006-2012	14/02/2006	PP	8 000	2 500
COSMIVOIRE 6,40% 2007-2012	12/07/2006	PP	4 000	3 000
SIR 6,5% 2006-2011	12/07/2006	PP	20 000	14 600
SOFITEX 6,65% 2006-2011	12/07/2006	PP	15 500	8 450
L'AFRICAINE DES ASSURANCES 6,5% 2007-2014	26/10/2006	PP	4 000	4 000
SAMPANA 7% 2005-2011	30/11/2006	PP	3 000	3 000
BOAD-Tranche (1) 5% 2006-2014	26/10/2006	APE	15 000	12 052, 9
BOAD-Tranche (2) 4,75% 2006-2012	26/10/2006	APE	5 000	10 475
CAA - BENIN 6% 2007-2012	01/01/2006	APE	40 000	54 183,9
SEMA 6,85% 2005-2012	30/11/2006	APE	5 000	5 000
TOTAL (I)			*119 500*	*117 261,8*
OPERATIONS AUTORISEES ET REALISEES EN 2007				
CELTEL BURKINA 6,35 % 2007-2013	12/03/2007	APE	13 000	13 000
SOTRA 6,8 % 2007-2012	12/03/2007	APE	12 000	10 200
TPCI 6 % 2007-2010	23/05/2007	APE	30 000	51 719,8
ETAT DU SENEGAL 5,5 % 2007-	31/08/2007	APE	75 000	57 166,2

Rubriques	Date de décision	Types de placement	Montant (en millions de FCFA)	
			autorisé	mobilisé
2012				
BOA Mali	31/08/2007	APE	330,45	330,45
SAFCA 7% 2007-2012	12/03/2007	PP	3 000	1 750
CI TELECOM 6,5 % 2007-2012	31/08/2007	PP	7 500	7 500
TOTAL (II)			*140 830,45*	*141 666,45*
TOTAL (I + II)				**258 928,25**

(-) = en cours de réalisation
APE = Appel Public à l'Epargne
PP = Placement Privé

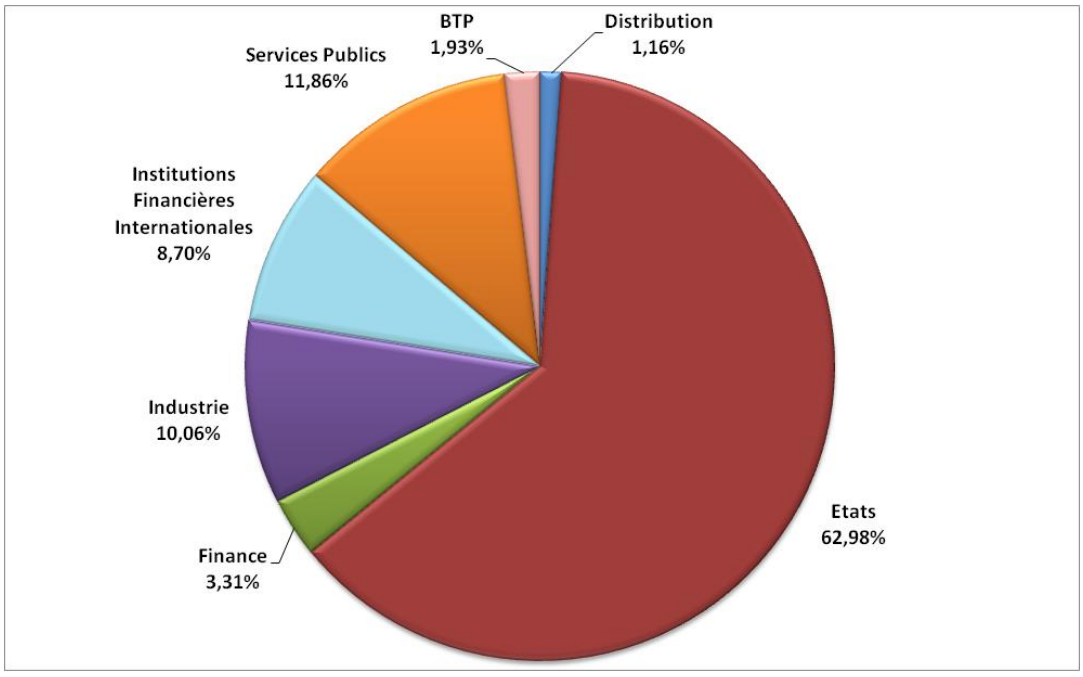

Graphique 2 : Répartiton sectorielle des financements par le marché des obligations en 2007

Le montant total des opérations autorisées en 2007 est de 288,2 milliards de FCFA. Sur les 11 opérations d'emprunts obligataires autorisées en 2007, sept ont pu être bouclées avant la fin de l'exercice. Ce qui représente, en termes de nombre d'opérations, un taux d'exécution de 64 %, contre 23 % en 2006. Cette amélioration sensible du taux de réalisation des opérations, qui s'explique par le fait que plus de 45 % des opérations visées en 2007 l'ont été au cours du premier semestre (contre 29 % en 2006), traduit un regain d'intérêt pour le marché financier régional.

Les émissions obligataires effectivement réalisées en 2007 (y compris celles autorisées et non bouclées en 2006) ont permis de mobiliser 258,93 milliards de FCFA contre 176,50 milliards de FCFA en 2006, soit une progression d'environ 47 %.

2.3.2 Le marché secondaire

Siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan en (Côte d'Ivoire)

- L'évolution de la BRVM en 2007

  - Les introductions

    Les admissions à la cote intervenues au cours de l'exercice 2007 sur le compartiment des actions se rapportent aux opérations ci-après :

    - l'augmentation de capital par fusion-absorption de la SDV-CI par la SAGA-CI. Cette opération a contribué à l'émission de 488 964 actions nouvelles et porté le capital de la SDV-SAGA CI de 5,9 milliards de FCFA à 10,8 milliards de FCFA ;
    - l'augmentation de capital par incorporation de réserves de la BOA-NIGER ;
    - Elle a conduit à l'émission de 45 000 actions nouvelles et porté le capital de ladite société de 1,5 milliard à 1,95 milliard de FCFA ;
    - l'augmentation de capital par incorporation de réserves de ETI, opération qui a conduit à l'émission de 122 457 599 actions nouvelles et porté le capital de ladite société de 68,5 milliards de FCFA à 75,4 milliards de FCFA ;
    - l'augmentation de capital par compensation de créances et apport en numéraire réalisée par UNIWAX. Cette opération s'est traduite par l'émission de 400 000 actions nouvelles ; ceci

a porté le capital de ladite société de 1,75 milliard à 3,75 milliards de FCFA ;

- l'augmentation de capital par incorporation de réserves de la BOA-BENIN qui a conduit à l'émission de 50 000 actions nouvelles et porté le capital de la société de 7,5 milliards de FCFA à 8 milliards de FCFA.

En ce qui concerne le marché obligataire, il s'est enrichi de neuf nouvelles lignes :

- deux emprunts d'Etat : le Bénin avec 54,1 milliards de FCFA, et la Côte d'Ivoire avec 51,7 milliards de FCFA ;
- quatre emprunts d'institutions financières dont deux de la BOAD pour un montant total de 22,5 milliards de FCFA. Les autres concernent la BIDC pour 25 milliards de FCFA et la SFI pour 22 milliards de FCFA ;
- deux emprunts de la BOA-Bénin pour un montant total de 4 milliards de FCFA ;
- un emprunt de la SOTRA pour 10,2 milliards de FCFA.

Au total, le marché des obligations comptait, au 31 décembre 2007, 28 lignes obligataires cotées.

Enfin, les sociétés ETI et SOLIBRA ont, dans un souci d'amélioration de la liquidité de leurs titres, procédé au fractionnement de ceux-ci respectivement en février et avril 2007.

- Les radiations

Au cours de l'année 2007, trois lignes obligataires ont été retirées de la cote. Il s'agit des emprunts « BHM 7,5 % 2002-2007 » de 9,4 milliards de FCFA, « TPBF 7 % 2003-2007 » de 25 milliards de FCFA et « BOAD 6,3 % 1999-2007 » de 17,05 milliards de FCFA à la suite de leurs remboursements intervenus respectivement en janvier, mars et octobre 2007.

Sur le marché des actions, la SDV CI et la Société Abidjanaise d'Expansion Chimique - ASTRAL (SAEC-ASTRAL), ont été radiées de la cote les 19 mars et 11 avril 2007. S'agissant de la SDV CI, sa radiation est intervenue à la suite de sa fusion-absorption par la société SAGA CI. Concernant la société SAEC ASTRAL, elle a été liquidée.

- L'évolution des indicateurs de performance

Les indicateurs du marché ont, au titre de l'année 2007, connu une progression appréciable, qu'il s'agisse des indices boursiers, de la capitalisation boursière des volumes ou des valeurs des transactions.

- Les indices du marché
  - Le ''BRVM 10'' et le ''BRVM Composite''

La remarquable ascension des indices s'explique, entre autres, par la forte progression des cours des titres SONATEL

(télécommunications), SOLIBRA, SAPH, SOGB, PALM CI (agriculture).

L'indice ''BVRM 10''enregistre une hausse de 71,70 % à 224,85 points au 31 décembre 2007 contre 130,95 points à fin 2006.

Quant au ''BRVM Composite'', il termine l'année 2007 à 199,45 points, en progression de 76,97 %, après avoir stagné autour de 112,7 points sur les deux dernières années.

Cette amélioration du niveau des indices s'explique par l'engouement des investisseurs pour l'acquisition des actions de certaines sociétés cotées dont le dividende net distribué de l'exercice 2005 a quasiment doublé, notamment les sociétés SOLIBRA, BICICI et SAFCA CI qui ont respectivement distribué au titre de l'exercice 2006, des montants nets par action de 45 000 FCFA, 2 385 FCFA et 2 256 FCFA contre 26 460 FCFA, 810 FCFA et 905 FCFA en 2005. La palme revient cependant, à la société PEYRISSAC qui a distribué plus de neuf fois le montant distribué en 2005, soit un dividende net par action de 31 950 FCFA en 2006 contre 4 050 FCFA en 2005. Ceci s'explique par la distribution d'un dividende exceptionnel de 33 500 FCFA brut par action, eu égard aux importantes réserves dont dispose la société.

En définitive, les deux indices ont franchi la barre des 200 points, atteignant ainsi leur plus haut niveau historique les 14 août et 23 novembre 2007 respectivement à 212,56 points et 200,67 points.

Le graphique ci-après, retrace l'évolution des deux indices du marché au cours de l'année 2007.

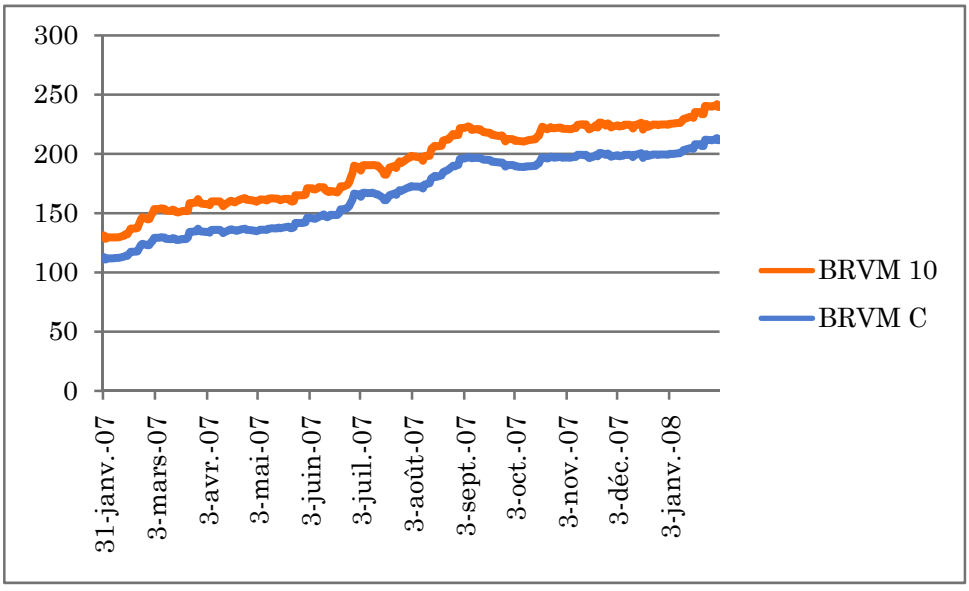

Graphique 3 : Evolution des indices BRVM 10 et BRVM Composite en 2007

- Les indices sectoriels

En 2007, la quasi-totalité des indices ont confirmé la tendance haussière enclenchée en 2006 et le marché a enregistré des progressions record notamment dans les secteurs de l'industrie, des services publics et de l'agriculture comme l'indique le tableau ci-après.

Les secteurs de l'industrie et de l'agriculture ont progressé de plus de 100 points respectivement de 120,63 points et 146,44 points.

Tableau 11 : Evolution des indices sectoriels entre 2005 à 2007

Secteurs	2005	2006	2007	Variation 2006/2007 (%)
Secteur Industrie	65,93	63,77	140,70	+120,63 %
Secteur Service public	200,62	265,88	507,04	+90,70 %
Secteur Finances	142,82	75,48	97,36	+28,99 %
Secteur Transport	103,81	152,57	248,92	+63,15 %
Secteur Agriculture	50,71	95,98	236,54	+146,44 %
Secteur Distribution	68,08	81,83	121,25	+48,17 %
Autres Secteurs	85,19	85,19	84,57	-0,72 %

o La capitalisation boursière

En liaison avec l'évolution favorable des indices, la capitalisation boursière du marché financier régional a connu une forte augmentation au cours des trois dernières années. En effet, entre 2005 et 2007, la capitalisation boursière globale (actions et obligations confondues) est passée de 1 623,37 milliards de FCFA à 4 303,15 milliards de FCFA, soit une progression de 165 %. Cette forte croissance s'explique par l'introduction en bourse du groupe ETI en 2006, et, en 2007, par la bonne tenue des cours des sociétés cotées et l'admission à la cote de plusieurs nouvelles lignes obligataires.

Comme conséquence de la tendance haussière enregistrée au niveau des cours, la capitalisation boursière du marché des actions est passée de 2 067,01 milliards de FCFA le 29 décembre 2006, à 3 726,1 milliards de FCFA au 31 décembre 2007 soit un gain de 1 659 milliards de FCFA (80,26 %). Les opérations de capital telles que le fractionnement des titres de la SOLIBRA, le 26 avril 2007, l'augmentation de capital réservée aux salariés de ETI le 16 mai 2007, l'augmentation de capital par incorporation de réserves de la BOA-Niger le 13 juillet 2007, l'augmentation de capital par incorporation de réserves du Groupe Ecobank le 06 décembre 2007 ainsi que l'augmentation de capital de la société UNIWAX le 27 décembre d'une

part expliquent, en grande partie l'évolution de la capitalisation du marché des actions.

La répartition sectorielle de la capitalisation de la BRVM indique la prédominance des secteurs de l'Agriculture, de l'Industrie et des Services publics (tableau n° 14).

De son côté, sous l'impulsion des nouvelles inscriptions enregistrées, la capitalisation du marché des obligations s'est améliorée de 169 milliards de FCFA pour se stabiliser à 578 milliards de FCFA contre 409 milliards de FCFA en 2006. Cette évolution favorable est essentiellement due à l'admission des titres ci-après :

Tableau 12 : Introduction de lignes obligataires à la cote en 2007

Emprunts obligataires	Date d'admission à la cote	Montant en F CFA
BIDC 5,60 % 2006-2013	06 mars 2007	40 milliards
SFI 4,75% 2006-2011	19 avril 2007	22 milliards
CAA- BENIN 6% 2007-2012	29 juin 2007	54 milliards
BOAD 5 % 2006-2014	25 septembre 2007	12 milliards
BOAD 4,75 % 2006-2012	25 septembre 2007	10 milliards
TPCI 6 % 2007-2010	26 septembre 2007	52 milliards
BOA BURKINA FASO 5,90 % 2006 - 2011	1er octobre 2007	2 milliards
BOA MALI 5,75 % 2006 - 2011	26 novembre 2007	2 milliards
SOTRA 6,80 % 2007 - 2012	03 décembre 2007	10 milliards
CELTEL BURKINA 6,35 % 2007 - 2013	14 décembre 2007	13 milliards
Total		**217 milliards**

A côté des introductions en bourse, le marché obligataire a également enregistré l'amortissement total ou partiel de certains emprunts à savoir :

- l'amortissement partiel des emprunts obligataires « SHELTER AFRIQUE 6,25 % 2003 – 2010 » (350 millions de FCFA) le 20 février 2007 et le 20 août 2007, « BOAD 6,25 % 1999 – 2009 » (3,02 milliards de FCFA) le 1er février 2007 et « BHM 7,50 % 2002 – 2007 » (1,88 milliard de FCFA) le 20 janvier 2007, les emprunts « BOA-BENIN 6,60 % 2001 – 2008 », « BOA-MALI 6,75 % 2006 – 2011 » et « BOA-Burkina Faso 5,90 % 2006 – 2011 », respectivement de 700,60 millions de FCFA le 30 octobre 2007, de 466,09 millions de FCFA le 20 décembre 2007, et de 400 millions de FCFA le 20 décembre 2007, les emprunts « Etat du Sénégal 5,50 % 2005 - 2010 » pour un montant de 11,25 milliards de FCFA, et « Celtel Burkina Faso 7,15 % 2003-2009 »

pour un montant de 900 millions FCFA, le 22 août 2007, « BNDA 6,50% 2004 – 2009 » pour un montant de 700 millions de FCFA ;

- l'amortissement total des emprunts obligataires « BOAD 6,30 % 1999 – 2007 » pour un montant de 2,56 milliards de FCFA le 27 octobre 2007, « TPBF 7 % 2003-2007 » pour un montant de 8,33 milliards de FCFA le 17 mars 2007 et « SAGA-CI 7,70 % 2002-2007 » à hauteur de 750 millions de FCFA, le 03 mars 2007.

Le tableau et le graphique ci-après, résument l'évolution de la capitalisation boursière de la BRVM au cours de la période 2001 - 2007.

Tableau 13 : BRVM – Evolutions des capitalisations boursières par compartiment (2001-2007), en milliards de FCFA

Rubriques	*01*	*02*	*03*	*04*	*05*	*06*	*07*
Compartiment « obligations »	118	158	250	279	326	409	578
Compartiment «actions »	858	832	858	1 005	1 297	2 067	3 726
Total	**976**	**990**	**1 108**	**1 284**	**1 623**	**2 476**	**4 304**

Tableau 14 : BRVM - Capitalisations boursières sectorielles (2005-2007), en FCFA

Secteurs	2005	2006	2007	*Variation 2006/2007*
Industrie	280 076 809 020	270 885 665 755	599 351 467 650	+121,25 %
Service public	710 905 000 000	942 180 000 000	1 796 755 000 000	+90,76 %
Finances	149 207 318 500	616 716 448 635	860 282 453 930	+39,5 %
Transport	23 095 214 700	33 943 822 200	54 113 535 000	+59,42 %
Agriculture	61 776 109 400	116 911 103 800	288 129 571 000	+146,15 %
Distribution	71 090 204 000	85 452 477 600	126 611 961 200	+48,17 %
Autres Secteurs	927 360 000	927 360 000	920 640 000	-0,65 %
Total	1 297 078 015 620	2 067 016 877 990	3 726 164 628 780	+80,26 %

Graphique 4 : Evolution de la capitalisation boursière par secteur d'activités entre 2006 et 2007

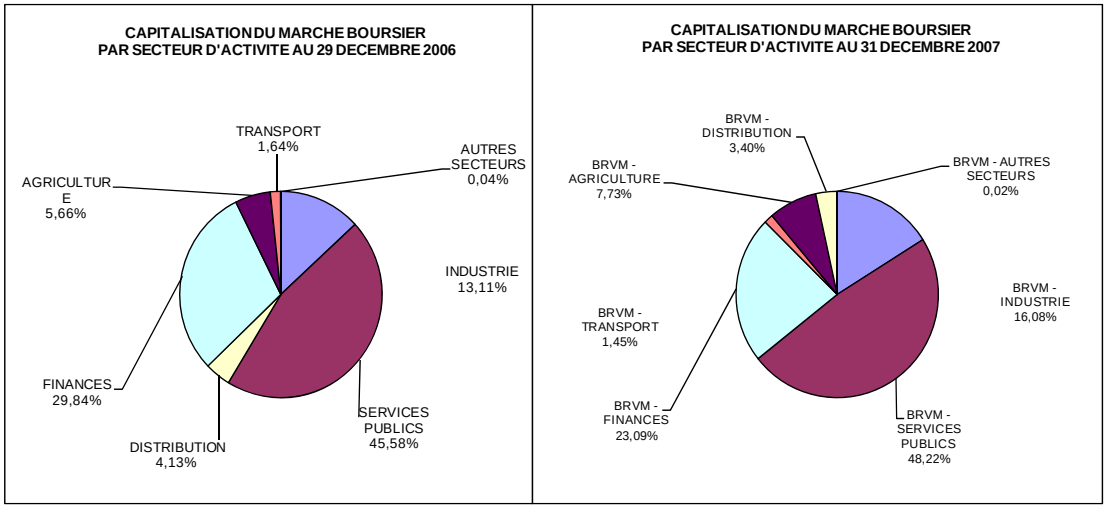

o Les volumes et valeurs échangés

Au cours de l'année 2007, l'activité boursière a été plus dynamique que l'année précédente. En effet, tant en volume qu'en valeur, la forte progression des cours ainsi que la réalisation de plusieurs augmentations de capital, ont induit de nombreuses transactions.

Ainsi, le volume des transactions (actions et obligations) enregistrées sur la BRVM s'établit en 2007 à 10 806 040 titres échangés pour une valorisation de 83,9 milliards de FCFA. Ce chiffre traduit une progression de 291 % en volume et 41 % en valeur par rapport à l'année 2006 où 2 761 303 titres avaient été échangés pour une valorisation totale de 59,6 milliards de FCFA.

Dans le détail, 9 786 297 actions ont été traitées sur le marché des actions contre 2 125 501 actions l'exercice précédent, soit 4,6 fois le volume transigé en 2006. En termes de capitaux, les transactions réalisées se chiffrent à 73,7 milliards de FCFA contre 53,2 milliards de FCFA précédemment, soit une progression de 38,49 %.

Sur le marché obligataire, 1 019 743 obligations valorisées 10,1 milliards de FCFA ont été échangées contre 635 802 obligations valant 6,3 milliards de FCFA, soit une hausse des transactions en volume et en valeur de 60 %.

Sur une échelle journalière, 43 927 titres ont été vendus en moyenne pour un montant de 341 millions de FCFA par séance de cotation en 2007 contre 11 179 titres pour une valeur de 241,2 titres en 2006.

2.4 Activités du Projet de Développement du Marché Financier Régional (PDMFR)

2.4.1 Contexte

Le Projet de Développement du Marché Financier Régional comporte un volet « Assistance Technique et Appui Institutionnel » (ATAI) dont l'objectif est la redynamisation des activités du marché financier de l'UEMOA.

Ce volet est financé, sous forme de dons, par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et l'Agence Française de Développement (AFD). Il est placé sous la coordination du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), mais comporte également des actions dont la mise en œuvre incombe à d'autres organes et institutions de l'UEMOA, notamment la BCEAO, la Commission de l'UEMOA ainsi qu'à la BRVM. Ce Projet est entré en vigueur, le 29 juillet 2005.

2.4.2 Rappel des principales sous-composantes du volet Assistance Technique et Appui Institutionnel

Le volet « Assistance Technique et Appui Institutionnel » du PDMFR s'articule autour de quatre sous-composantes :

- la dynamisation du marché financier ;
- l'appui à la politique d'intégration régionale ;
- le renforcement des capacités du Conseil Régional et des acteurs du marché ;
- le développement des activités du marché secondaire.

La mise en œuvre du programme d'activités 2007 du CREPMF au titre de ce Projet a permis de réaliser plusieurs actions en vue de l'approfondissement et du développement du marché financier de l'UEMOA.

2.4.2.1 Dynamisation et accroissement de l'efficacité du marché

Elle se décompose en deux grandes catégories d'actions, les unes orientées vers la promotion et le développement du marché et les autres constituées d'une série d'études spécifiques pour son approfondissement.

Les actions de développement du marché sont orientées essentiellement vers la promotion du marché financier régional et la diffusion de la culture boursière.

Quant aux études spécifiques pour l'approfondissement du marché, elles visent à analyser les difficultés qui entravent son développement et à identifier les solutions idoines pour y remédier.

- Promotion du marché et diffusion de la culture boursière

  Au titre de la promotion du marché et de la diffusion de la culture boursière, le CREPMF a entrepris en 2007, l'organisation de journées de sensibilisation

et de formation à l'intention des émetteurs et des investisseurs de l'Union ainsi que la conception de supports de communication institutionnelle.

Ces actions se poursuivront et s'achèveront en 2008.

- Formation du Conseil Régional et des acteurs du marché

  Il s'agit de formations dispensées à l'intention des membres du Conseil Régional et du personnel du Secrétariat Général ainsi que des acteurs du marché.

  En 2007, le CREPMF a réalisé une formation pour ses membres, une pour le personnel de son Secrétariat Général et une pour les intervenants du marché.

  Par ailleurs, une formation des dirigeants des compagnies d'assurances et des caisses de retraite sur les instruments, les produits et les opportunités offertes par les marchés financiers a été réalisée en novembre 2007.

- Diversification et adaptation des produits du marché

  La principale action inscrite à ce volet concerne les travaux relatifs à la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA.

  Dans le cadre de la mise en œuvre de cette action, la BCEAO, la BOAD et le CREPMF ont entrepris de réaliser les cinq études portant respectivement sur :

  - le cadre juridique nécessaire à la mise en place d'un marché hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA,
  - la détermination de l'architecture du marché hypothécaire de l'UEMOA,
  - le potentiel du marché hypothécaire de l'UEMOA,
  - les mesures d'accompagnement en vue du développement du marché hypothécaire et de la titrisation de l'UEMOA,
  - l'amélioration et l'harmonisation des législations foncières au sein de l'UEMOA.

  Au cours de l'année sous revue, l'étude sur le cadre juridique nécessaire à la mise en place du marché hypothécaire et de la titrisation de l'UEMOA prise en charge par le CREPMF a été lancée. Le rapport provisoire de cette étude est en cours d'examen auprès du Groupe de Travail constitué de la BCEAO, de la BOAD et du CREPMF.

  La mise en place de ce marché est prévue en 2008.

- Réforme des garanties

  Il s'agit de mener une étude visant à assouplir les garanties actuellement exigées sur le marché financier de l'UEMOA pour la levée de ressources et

déterminer les conditions d'introduction d'un système de notation au sein de l'Union.

En 2007, le processus de sélection du cabinet devant conduire cette étude a été finalisée. Le lancement de l'étude est prévu en janvier 2008.

- Réduction des coûts et assouplissement des conditions d'accès au marché

  Le CREPMF a poursuivi, en 2007, les travaux permettant de lancer, à brève échéance, une étude sur cette question avec pour objectif d'assurer la compétitivité du marché financier de l'UEMOA par rapport aux autres sources de financement des Etats et du secteur privé.

- Revue générale des textes du marché

  La revue des textes du marché s'est poursuivie en 2007. Le rapport final provisoire rédigé par le cabinet sélectionné à cet effet est actuellement en cours d'examen auprès du Conseil Régional.

  Cet examen sera suivi d'une consultation de place de tous les acteurs du marché avant le déclenchement du processus d'adoption par les Autorités de l'Union en vue de la mise en vigueur des nouveaux textes au 1er janvier 2009.

- Concertation avec les principaux acteurs du marché

  La politique de concertation avec les acteurs du marché financier régional initiée dès le démarrage du Projet par le CREPMF s'est intensifiée en 2007.

  A ce titre, dans le prolongement des rencontres de 2006 avec les Sociétés de Capital Investissement, la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA), la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES) et la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), le Conseil Régional a, au cours de l'année 2007, participé aux journées annuelles du Club des Dirigeants de Banques d'Afrique Francophone, à l'Assemblée Générale de la FANAF ainsi qu'aux Etats Généraux de l'Assurance-Vie de la Zone CIMA.

2.4.2.2 Appui à la politique d'intégration régionale

Cette sous-composante est prise en charge par la Commission de l'UEMOA et la BCEAO.

Les actions prévues à ce titre portent essentiellement sur la réalisation, par la Commission de l'UEMOA, d'une étude relative à l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières au sein de l'Union, l'incitation des Etats à la réalisation des programmes de privatisation par le canal du marché ainsi que la formation, par la BCEAO, du personnel des institutions publiques (Trésors Publics, Comités de privatisation, Responsables des Ministères des Finances, etc.) aux émissions de titres.

Au cours de l'année 2007, les Termes de Référence de l'étude sur l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières, élaborés par la Commission

de l'UEMOA en collaboration avec le CREPMF, ont été approuvés par les bailleurs de fonds. Le processus de sélection du cabinet devant conduire l'étude est en cours.

2.4.2.3 Renforcement des moyens techniques du CREPMF et des intervenants du marché

Il s'agit de l'amélioration des outils de travail du Secrétariat Général du CREPMF. Dans ce cadre, au cours de l'année 2007, des acquisitions de matériels informatiques, bureautiques et de reprographie ont été réalisées.

Le Secrétariat Général du CREPMF est ainsi doté d'outils modernes de travail permettant d'accroitre son efficacité.

2.4.2.4 Développement des activités du marché secondaire

Cette sous-composante regroupe les actions visant à améliorer la diffusion des informations boursières et à organiser des campagnes de sensibilisation du public sur les activités de la BRVM. Elle comprend également des actions de formation du personnel de la BRVM et du DC/BR, la création d'un nouveau compartiment pour les entreprises de taille moyenne (PME/PMI) ainsi qu'une évaluation institutionnelle périodique des structures centrales du marché.

La BRVM et le DC/BR ont poursuivi, au cours de l'année écoulée, les actions de formation de leurs personnels ainsi que les réflexions relatives à la création du nouveau compartiment.

Au 31 décembre 2007, l'état d'exécution de l'ensemble des actions engagées par le Conseil Régional depuis le démarrage du Projet, se présente comme suit :

- Etat d'exécution des actions 2005 du PDMFR

Tableau 15 : Etat d'exécution des actions 2005 du PDMFR au 31 décembre 2007

Actions	Commentaires
Formations et séminaires internes	Réalisés
Réforme des garanties et mise en place de la notation	Le séminaire de réflexion a eu lieu du 6 au 8 février 2006 à Dakar. L'étude sera lancée en janvier 2008.
Renforcement des capacités techniques du Conseil Régional	Réalisé
Pages WEB supplémentaires (e-learning)	Processus à relancer
Formation des acteurs du marché financier régional	Réalisée
Elaboration d'un Guide d'application des Règles Comptables Spécifiques aux intervenants du marché	Finalisation en cours du rapport final provisoire du Guide d'application
Revue des textes réglementaires du marché	Réunion extraordinaire des membres du CREPMF prévue en janvier 2008, pour l'examen du rapport final provisoire de relecture des textes du marché financier régional.

- Etat d'exécution des actions 2006 du PDMFR

Tableau 16 : Etat d'exécution des actions 2006 du PDMFR au 31 décembre 2007

Actions	Commentaires
Formations et séminaires internes	Partiellement réalisés. Le taux de réalisation des formations individuelles du personnel est de 70 %.
Supports de communication institutionnels	Le cahier de charges de ces supports sera finalisé en 2008.
Journée de l'émetteur	Reportée en 2008
Formation des acteurs non-agréés	Reportée en 2008
Journée de l'investisseur	Reportée en 2008
Formation du Comité de Suivi de Place (Guinée Bissau)	Réalisée du 30 août au 1er septembre 2006 à Bissau.
Formation des acteurs commerciaux	Réalisée du 26 au 28 juin 2006 à Cotonou.
Rencontre avec les SGI	Réalisée le 26 mars 2007 à Ouagadougou.
Rencontre avec les sociétés de capital investissement	Réalisée le 28 novembre 2006.
Rencontres avec la FANAF, la CIPRES et la CIMA	Réalisées les 5, 18 octobre et le 7 décembre 2006 respectivement à Ouaga, Lomé et Libreville.
Etude sur le cadre juridique nécessaire à la mise en place du marché hypothécaire dans l'UEMOA	Le rapport provisoire a été reçu le 29 octobre 2007 et examiné par le Groupe de travail. L'examen des observations recueillies est en cours.
Etude sur la revue de la tarification du marché financier régional	La consultation est en cours.
Renforcement des capacités techniques du Conseil Régional	Partiellement réalisé.

- Etat d'exécution des actions 2007 du PDMFR

Le tableau ci-dessous, montre que la plupart des actions ont connu une avancée significative en 2007.

Tableau 17 : Etat d'exécution des actions 2007 du PDMFR au 31 décembre 2007

Actions	Commentaires
Diffusion des supports de communication institutionnels	Partiellement réalisée. La 1ère phase du projet relative à la rédaction par un cabinet conseil du cahier des charges devant servir à l'élaboration des TDR est en cours.
Rencontre d'échange et de sensibilisation des dirigeants de banques et de compagnies d'assurance	Réalisée
Rencontre de concertation avec les autorités de régulation du Ghana et du Nigéria	Reportée en 2008
Formations des membres (I et II)	Formation n° 1 réalisée les 19 et 20 septembre 2007 et Formation n° 2 reportée en 2008.
Formations individuelles du personnel du Secrétariat Général	Partiellement réalisées.
Formation des acteurs commerciaux	Réalisée les 27 et 28 mars à Ouagadougou.
Formation à l'utilisation du Guide d'Application des RC-MFR	Réalisée

Formation des dirigeants de compagnies d'assurance et de caisses de retraite	Réalisée
Séminaires de validation des études relatives à la réforme des garanties, au cadre juridique du marché hypothécaire et à la revue de la tarification du marché financier régional	Reportée en juillet 2008
Réalisation d'une base de données sur le marché financier régional	Une mission conjointe de prospection (CREPMF-BRVM) en France et en Inde a marqué le démarrage de l'action au mois de juillet 2007.
Acquisition d'un système d'archivage électronique	Action reportée en 2008

Les comptes rendus des différentes rencontres sont disponibles sur le site web du Conseil Régional à l'adresse : www.crepmf.org.

2.5 Relations internationales et partenariats

Depuis sa création, le Conseil Régional a inscrit son action dans une perspective internationale. Ainsi, il maintient des contacts étroits avec certains partenaires étrangers et participe activement aux différents travaux menés à l'échelle internationale, notamment au sein de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV) et de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI).

Sur le plan régional, le Conseil Régional travaille en étroite collaboration avec les autres Organes et Institutions de l'Union, notamment la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la Commission de l'UEMOA.

2.5.1 Participation aux rencontres internationales

2.5.1.1 L'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV)

- Conférence Annuelle de l'OICV

  La Conférence annuelle de l'OICV s'est tenue à Mumbaï en Inde du 9 au 12 avril 2007 et a vu la participation du Président du Conseil Régional et du Secrétaire Général.

  Au cours de cette conférence, le point a été fait sur la signature du MMoU et sur l'évaluation des principes de l'OICV par les différentes juridictions.

  Des échanges ont eu lieu sur les principaux thèmes suivants :

  - la mise en place d'administrateurs indépendants au sein des sociétés cotées,
  - la régulation des Analystes Financiers,
  - la régulation et le suivi des Cabinets comptables,
  - la régulation des agences de notation et du Capital-investissement,
  - la régulation du marché secondaire,
  - les normes IFRS,

- la gouvernance des OPCVM.

- Séminaire de formation de l'OICV

  Du 15 au 19 octobre 2007, s'est tenu à Madrid (Espagne), un séminaire de formation de l'OICV sur le thème : *« La transition vers les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) : Défis pour les superviseurs »*.

  Le Conseil Régional a été représenté à cette rencontre par un cadre.

  Les principaux sous-thèmes abordés au cours de ce séminaire ont porté sur :

  - l'International Accounting Standard Board,
  - la procédure d'adoption et de mise en application des normes IFRS,
  - les difficultés transfrontalières relatives à la mise en œuvre des normes IFRS,
  - l'application des normes IFRS sur les marchés émergents.

2.5.1.2 L'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI)

Du 12 au 14 juin 2007, se sont tenus à Tunis la rencontre annuelle des Présidents ainsi qu'un séminaire de formation de l'Institut Francophone de la Régulation Financière (IFREFI).

- Rencontre annuelle des Présidents de l'IFREFI

  La Conférence annuelle s'est déroulée le 14 juin 2007 et a vu la participation du Président et du Secrétaire Général du Conseil Régional.

- Séminaire de formation de l'IFREFI

  Les 12 et 13 juin 2007, l'IFREFI a organisé, en marge de la rencontre annuelle des Présidents, un séminaire de formation dont le thème était « *Le régulateur et le référentiel international (comptabilité, audit, contrôle interne et gouvernance)* ».

  Le Conseil Régional a été représenté à cette rencontre par deux cadres.

  Le séminaire a passé en revue les problématiques liées à la globalisation des marchés financiers et à la série des scandales enregistrés au début des années 2000 (ENRON, WORLDCOM, PARMALAT etc.) qui ont conduit les régulateurs de par le monde à revoir profondément les normes internationales de comptabilité et d'audit ainsi que les principes de gouvernance. Les principaux thèmes abordés ont été :

  - l'adoption des normes comptables internationales,
  - l'adoption des normes internationales d'audit,
  - la gouvernance et le contrôle interne,
  - les échanges d'opinions entre les régulateurs.

2.5.1.3 Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI)

Le Président a représenté le Conseil Régional aux Assemblées Annuelles de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), qui se sont tenues du 20 au 22 octobre 2007 à Washington.

2.5.1.4 Réunions des Ministres de l'Economie et des Finances des Pays Membres de la Zone Franc

Le Conseil Régional était représenté par le Président du Conseil Régional et par le Secrétaire Général à la première réunion des Ministres des Finances et de l'Economie des pays membres de la Zone Franc qui s'est tenue les 5 et 6 avril 2007 à Lomé. Les travaux de cette réunion ont porté, entre autres points, sur l'état de la convergence au sein de la zone UEMOA et sur le ré-endettement des pays post PPTE et IADM (Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale).

La seconde rencontre de l'année 2007 qui a eu lieu à Paris, en France, le 16 octobre 2007 a enregistré la participation du Président du Conseil Régional et du Secrétaire Général. A cette réunion, il a été débattu de l'état de la convergence en Zone franc et du ré-endettement des pays qui devraient privilégier désormais les dons et subventions concessionnelles. Des notes d'analyse sur le marché financier y ont été présentées notamment sur l'animation du marché secondaire ainsi que sur l'intervention des Etats de l'Union sur le marché international.

2.5.2 Rencontres sous-régionales

2.5.2.1 Participation du Conseil Régional aux journées annuelles du Club des Dirigeants de Banques

La participation aux journées annuelles du club des dirigeants de banques à Bamako du 07 au 09 février 2007, a consisté en la présentation par le CREPMF, d'une communication sur « le rôle des banques dans le développement des marchés financiers ».

Le CREPMF y a démontré, sur la base de données chiffrées, le rôle prépondérant joué par les banques dans le développement des marchés financiers à l'échelle mondiale. Cette rencontre a également permis au Conseil Régional de dégager quelques axes de réflexion pour une amélioration de la contribution des banques au développement du marché financier de l'UEMOA notamment, le développement de métiers nouveaux ayant un impact positif sur la rentabilité des banques comme la conservation, l'importance pour les banques de se faire coter en bourse ainsi que les interventions sur le marché comme émetteurs de titres d'endettement ou de capital.

2.5.2.2 Assemblée Générale de la FANAF

Le Conseil Régional a présenté, le 12 février 2007 à Cotonou, au cours de l'Assemblée Générale de la FANAF, une communication sur « *le marché financier et les compagnies d'assurances* ». Cette intervention a permis d'aborder les quatre points ci-après :

- un bref aperçu du marché financier de l'UEMOA,

- les rôles des investisseurs institutionnels, notamment des Compagnies d'Assurances sur les marchés financiers,
- l'expérience vécue sur le marché financier régional,
- les axes de réflexion pour une amélioration de la participation des Compagnies d'Assurances aux activités du marché financier régional.

2.5.2.3 Groupe de Travail sur la mise en place d'un Marché Hypothécaire et de la titrisation au sein de l'UEMOA

Dans le prolongement des réflexions entamées en 2005 à Bamako, le Conseil Régional a participé à une rencontre conjointe avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le 19 février 2007 au Siège de la BCEAO, à Dakar au Sénégal.

2.5.2.4 Rencontre avec les structures centrales et les acteurs commerciaux du marché financier régional

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDMFR et dans le prolongement des actions de concertation avec les acteurs du marché financier régional, le CREPMF a organisé une rencontre d'échanges avec les structures centrales et les acteurs commerciaux du marché, le 26 mars 2007 à Ouagadougou au Burkina Faso.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les sujets suivants :

- l'état d'avancement du Projet de Développement du Marché Financier de l'UMOA,
- l'état d'avancement des principales réformes en cours sur le marché financier régional,
- la redynamisation de l'Association Professionnelle des SGI (APSGI),
- l'organisation et le fonctionnement du marché secondaire.

2.5.2.5 Rencontre avec les responsables de l'information financière

Le CREPMF a organisé les 30 et 31 mai 2007 une rencontre avec les responsables de l'information financière des sociétés cotées et des émetteurs d'obligations sur le marché financier régional, dans ses locaux à Abidjan.

Les discussions ont porté sur les principaux points suivants :

- l'examen des exigences réglementaires en matière de diffusion d'information,
- la revue des dispositifs en vigueur en vue de l'amélioration de la qualité de l'information diffusée sur le marché financier régional,
- l'examen des contenus des types d'information à diffuser par les émetteurs.

2.5.2.6 Formation des Intervenants sur le Guide d'application des Règles Comptables Spécifiques

Dans le cadre de la mise en vigueur des Règles Comptables Spécifiques Applicables aux Intervenants Agréés du marché financier prévue le 1er janvier 2008, le Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers a organisé, du 25 octobre au 17 novembre 2007 dans les différents pays de

l'UEMOA, des séminaires de formation à l'intention des acteurs du marché financier régional sur le guide d'application des Règles Comptables Spécifiques.

Les objectifs visés par les nouvelles règles comptables sont notamment la mise en conformité des pratiques comptables des intervenants agréés du marché financier au SYSCOA et l'adoption de normes prudentielles conformes aux standards internationaux, l'harmonisation de la production des documents comptables, la comparabilité des informations diffusées et l'efficacité du contrôle.

2.5.2.7 Formation des Compagnies d'assurance, des Organismes de Prévoyance Sociale et Caisse de retraite

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDMFR et en vue du renforcement des capacités des acteurs non agréés, le Conseil Régional a, en collaboration avec la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF), organisé un séminaire de formation sur les marchés financiers à l'intention des compagnies d'assurances, organismes de prévoyance sociale et caisses de retraite, les 13 et 14 novembre 2007, à Ouagadougou au Burkina Faso.

Cette formation a porté sur les quatre sous-thèmes suivants :

- Marchés financiers : importance, rôle, fonctionnement et récentes mutations ;
- Expérience des marchés émergents en matière de développement des marchés financiers et cas des marchés africains ;
- Opportunités offertes par les marchés financiers aux compagnies d'assurances, organismes de prévoyance sociale et caisses de retraite ;
- Allocation des actifs financiers dans la mise en œuvre de la gestion de portefeuille.

Ces sous-thèmes ont été complétés par des présentations du Conseil Régional, de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et de l'Association Professionnelle des SGI (APSGI) sur les spécificités du marché financier régional.

2.5.2.8 Autres rencontres sous-régionales

Au cours de l'année 2007, le Conseil Régional a été invité et a participé à plusieurs autres rencontres, notamment les Etats Généraux de l'assurance-vie du 1er au 2 août 2007 à Douala (Cameroun) où une présentation a été faite par le Secrétaire Général du CREPMF sur le thème : « *Quels marchés financiers pour assurer le recyclage dans l'économie des provisions mathématiques générées par les opérations d'assurance-vie dans la Zone CIMA ?* »

2.5.2.9 Rencontres au titre du Projet de Développement du Marché Financier Régional

Au cours de l'année 2007, le Secrétaire Général du Conseil Régional a participé à toutes les sessions ordinaires du Comité de Pilotage du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA. Ces réunions ont été consacrées à l'état d'avancement du Projet, à l'identification et à la résolution des difficultés connues par les différents bénéficiaires dans la mise en œuvre des différentes actions.

Une mission des bailleurs de fonds en vue de la restructuration du Projet s'est tenue à Lomé en novembre 2007.

3 SITUATION FINANCIERE DU CONSEIL REGIONAL

Le CREPMF a élaboré ses états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, suivant les règles de tenue de la comptabilité arrêtées par le Règlement Financier du CREPMF et par le Système Comptable OHADA.

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil des Ministres de l'UMOA, le 26 juin 2008, conformément à l'article 47 dudit Règlement Financier.

3.1 Les comptes de bilan

L'évolution de la situation patrimoniale du CREPMF sur la période 2006-2007 est retracée dans le tableau ci-après :

Tableau 18 : Bilan en grandes masses (En millions de FCFA)

Libellés	Exercice 2007	Exercice 2006	Variations
ACTIF	1 186 665	902 665	31,46 %
Actif immobilisé	534 025	511 162	4,47 %
dont immobilisations corporelles	486 352	465 679	4,44 %
Actif circulant	246 821	92 264	167,52 %
dont créances et emplois assimilés	237 283	86 953	172,89 %
Trésorerie actif	405 819	299 239	35,62 %
Ecart de conversion actif			
PASSIF	1 186 665	902 665	31,46 %
Capital			
Réserves			
Report à nouveau	400 150	276 973	44,47 %
Résultat net	137 678	123 177	11,77 %
Autres capitaux propres	319 955	306 567	4,37 %
Capitaux propres	857 783	706 717	21,38 %
Dettes financières			
Ressources stables	857 783	706 717	21,38 %
Passif circulant	328 882	195 948	67,84 %
Trésorerie passif			
Ecart de conversion passif			

Le total du bilan passe de 902,6 millions de FCFA, au 31 décembre 2006, à 1 186,6 millions de FCFA, au 31 décembre 2007, soit une hausse de 284 millions de FCFA, correspondant à un taux de 31,5 %.

Au niveau de l'actif, cette hausse s'analyse comme ci-après :

- une hausse de l'actif immobilisé de près de 23 millions de FCFA, soit une progression de 4,47 % imputable aux investissements réalisés au cours de l'année, notamment en matériels informatiques et bureautiques ;
- une hausse de l'actif circulant de 154,5 millions de FCFA, soit une augmentation de 167,5 %. Cet actif circulant est constitué des créances clients qui sont en grande partie composées de factures liées aux opérations financières réalisées en fin d'année, aux octrois d'agrément et aux redevances de contrôle des opérations de bourse du quatrième trimestre 2007.
- Il comprend également les autres créances qui sont principalement constituées de la subvention à recevoir de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) ;
- une augmentation de 35,62 % des ressources de trésorerie.

Au niveau du passif, la hausse provient essentiellement de l'augmentation des ressources stables de plus de 107 millions de FCFA, du fait du résultat net bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 123,1 millions de FCFA, contre une perte de 32,9 millions de FCFA à la fin de l'exercice précédent.

3.2 Le compte de résultat

L'évolution du compte de résultat du CREPMF de 2006 à 2007 est la suivante :

Tableau 19 : Compte de résultat en grandes masses (En millions de FCFA)

Libellés	Exercice 2007	Exercice 2006	Variations
Travaux, Services vendus	391 945	453 869	-13,64 %
Autres achats	31 560	33 562	-5,97 %
Variations de stocks (+ ou -)	-4 226	-1 678	-151,85 %
Transports	102 304	117 693	-13,08 %
Services extérieurs	378 514	310 332	21,97 %
Autres charges	59 693	52 394	13,93 %
Subventions d'exploitation	674 498	613 299	9,98 %
Autres produits	38 285	36 528	4,81 %
Valeur ajoutée	**536 883**	**591 393**	**-9,22 %**
Charges de personnel	384 129	446 371	-13,94 %
Excédent brut d'exploitation	**152 754**	**145 022**	**5,33 %**
Dotations aux amortissements et aux provisions	67 321	66 416	1,36 %
Résultat d'exploitation (+ ou -)	**85 433**	**78 606**	**8,69 %**
Résultat financier (+ ou -)	0	55	-100,00 %
Résultat des activités ordinaires (+ ou -)	85 433	78 661	8,61 %
Résultat Hors Activités Ordinaires (HAO) (+ ou -)	52 245	44 516	17,36 %
RESULTAT NET (+ ou -)	**137 678**	**123 177**	**11,77 %**

Le résultat net de l'exercice augmente de 11,8 %, soit 14,5 millions de FCFA, et s'explique essentiellement, d'une part, par la hausse du résultat d'exploitation de 6,8 millions de FCFA, soit un taux de 8,7 %, et par l'augmentation du résultat HAO de 7,7 millions de FCFA, soit un taux de 17,4 %, d'autre part.

La hausse du résultat d'exploitation résulte de l'effet combiné d'une baisse des charges d'exploitation de 5,8 millions de FCFA et d'une augmentation des produits d'exploitation de 1,0 million de FCFA.

La baisse des charges d'exploitation, malgré l'augmentation des services extérieurs, résulte principalement des frais de transport et des charges de personnel.

Quant aux produits d'exploitation, la hausse de 1,0 million de FCFA s'explique par les éléments ci-après :

- malgré la hausse des redevances perçues auprès de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et du Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR) résultant de la bonne tenue du marché secondaire, les ressources propres ont baissé de 13,6 %, soit un montant de 61,9 millions de FCFA du fait de la baisse importante des commissions de visas pour un montant de 99,6 millions de FCFA provenant essentiellement de la réduction des émissions de titres (hors emprunts des Etats) réalisées sur le marché primaire ;
- la hausse des subventions d'exploitation liées au PDMFR avec un montant de 265,6 millions de FCFA réalisé en 2007 contre 182,9 millions de FCFA en 2006.

3.3 Le contrôle par la Cour des Comptes

En application des dispositions de l'article 17 de l'Annexe portant composition, organisation, fonctionnement et attributions du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), la Cour des Comptes de l'UEMOA a procédé au contrôle des comptes du CREPMF pour l'exercice 2007, du 10 au 19 mars 2008.

A l'issue des vérifications et après avoir formulé des recommandations dans son rapport de contrôle, la Cour des Comptes a certifié, sans réserve, la fiabilité, la régularité et la sincérité des états financiers du CREPMF pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, en attestant que ces états reflètent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de l'Organe.

4 ANNEXES

4.1 Organisation du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers

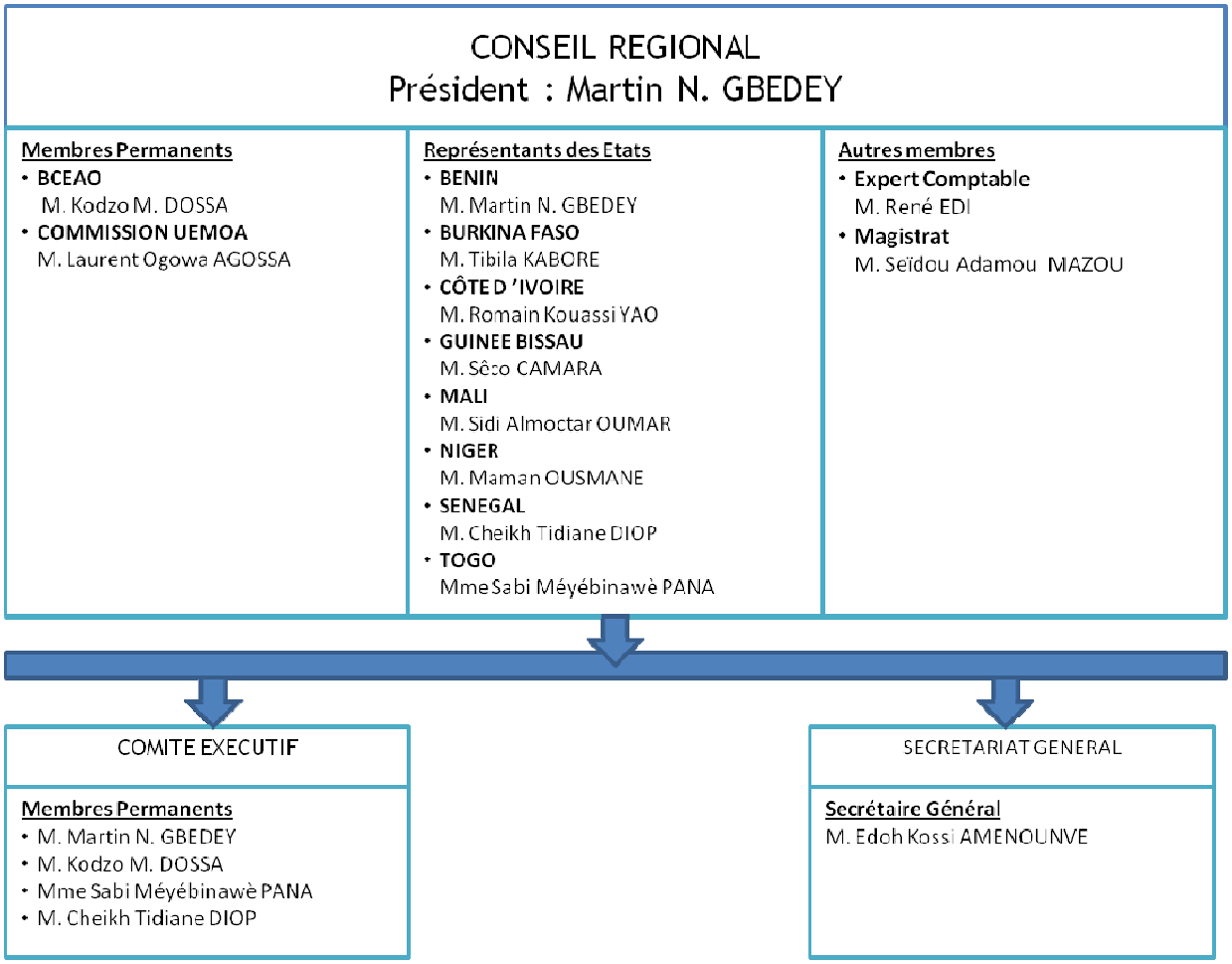

4.2 Situation financière des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation 31 décembre 2007 (en millions de FCFA)

N°	Société	Total Bilan			Capital			Fonds Propres			Produits d'exploitation			Charges d'exploitation			Résultat d'Exploitation			Résultat Net		
		05	06	07*	05	06	07	05	06	07	05	06	07	05	06	07	05	06	07	05	06	07
1	*SOGEBOURSE*	2 768	3 128	3 560	150	150	150	698	1 131	1 354	929	1 327	1 629	413	369	498	516	958	1 131	268	700	913
2	*HUDSON & Cie*	722	456	1 395	290	290	290	178	297	493	152	404	712	135	282	519	17	122	193	105	122	193
3	*BICIBOURSE*	4 863	5 096	4 147	700	700	700	1 109	1 253	844	1 121	1 394	1 613	652	750	750	468	644	863	300	416	629
4	*S.B.I.F.*	1 233	2 512	1 578	225	225	225	568	851	549	659	1 221	645	263	353	518	396	868	127	267	536	193
5	*ACTIBOURSE*	2 283	4 085	2 229	300	300	300	447	584	696	406	590	862	219	296	441	173	295	421	101	182	262
6	*E.I.C. BOURSE*	1 494	2 013	2 915	300	300	300	1091	1 438	1 077	889	771	1 130	369	361	404	520	410	726	342	348	530
7	*AFRICAINE DE BOURSE*	611	759	890	300	300	300	577	710	790	173	210	250	104	79	117	69	131	133	83	123	101
8	*CGF BOURSE*	1 817	2 255	4 944	150	150	150	768	866	1 065	875	1 244	1 066	617	972	738	258	272	328	280	184	246
9	*BIAO FINANCE & ASSOCIES*	1 317	1 415	2 160	200	200	200	220	220	273	216	225	259	214	14	15	2	211	244	0	53	114
10	*SGI MALI*	5 263	4 212	2 016	387	387	387	526	570	681	202	283	330	148	170	162	54	113	168	54	70	110
11	*SGI TOGO*	4 438	3 329	3 852	420	420	420	486	648	813	671	928	712	395	607	422	232	321	291	188	173	200
12	*B.F.S.*	1 134	1 169	1 138	350	350	350	417	495	560	144	142	308	135	135	159	9	7	149	76	77	99
13	*SGI BENIN*	1 080	1 321	1 804	500	500	500	631	675	743	282	384	454	125	139	176	157	245	279	121	144	169
14	*CITICORP*	464	431	838	200	200	200	461	428	668	6	22	349	21	20	20	- 14	2	329	- 16	- 32	240
15	*SGI NIGER*	176	247	312	117	117	117	123	156	127	40	31	34	30	58	129	10	- 27	- 95	6	- 26	- 74
16	*ATLANTIQUE FINANCE*	1 323	1 375	1 738	150	210	210	187	308	545	184	325	871	212	301	452	-28	24	419	1	61	268
17	*BMCE CAPITAL*	3 880	3 282	3 766	533	533	533	1 142	1 442	2 024	1 859	1 448	1 438	1217	967	840	710	481	597	520	300	582
18	*IMPAXIS SECURITIES*	137	167	229	150	170	170	131	155	169	9	35	49	16	30	34	-7	5	15	-7	4	14
19	*BNI FINANCES*	1 542	907	1 162	200	200	200	395	718	460	543	534	863	220	341	390	323	193	473	176	122	258
20	*AFRICABOURSE*	140	317	303	160	160	160	125	95	144	2	62	165	37	64	116	-35	- 32	49	-35	- 30	49
	Total	**32 480**	**38 475**	**40 976**	**4 772**	**5 862**	**5 862**	**10 137**	**13 039**	**14 074**	**9 507**	**11 577**	**13 739**	**5 741**	**6 307**	**6 900**	**3 767**	**5 241**	**6 839**	**2 611**	**3 527**	**5 097**

*Etats financiers provisoires

4.3 Missions d'inspection réalisées en 2007

Structures Centrales

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
DC/BR	Côte d'Ivoire	25 juin 2007	29 juin 2007	Ciblé
BRVM	Côte d'Ivoire	18 juin 2007	22 juin 2007	Ciblé

Sociétés de Gestion et d'Intermédiation

Société	Pays	*Date début*	*Date fin*	*Type de mission*
Citicorp Securities West Africa (CSWA)	Côte d'Ivoire	5 février 2007	9 février 2007	Global
Africabourse	Bénin	2 avril 2007	6 avril 2007	Global
SGI Bénin	Bénin	10 avril 2007	13 avril 2007	Ciblé
SGI Mali	Mali	07 mai 2007	11 mai 2007	Ciblé
CGF Bourse	Sénégal	29 mai 2007	01 juin 2007	Ciblé
BMCE Capital	Sénégal	01 juin 2007	05 juin 2007	Ciblé
SBIF	Burkina Faso	2 juillet 2007	6 juillet 2007	Ciblé
Bicibourse	Côte d'Ivoire	24 septembre 2007	28 septembre 2007	Ciblé
SGI Niger	Niger	22 octobre 2007	26 octobre 2007	Ciblé
Africaine de bourse	Côte d'Ivoire	29 octobre 2007	2 novembre 2007	Ciblé
Sogebourse	Côte d'Ivoire	03 décembre 2007	07 décembre 2007	Ciblé

Banque Teneur de Compte / Conservateur

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
SGBCI	Côte d'Ivoire	19 février 2007	23 février 2007	Global

OPCVM

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
OPTI ASSET MANAGEMENT	Togo	26 février 2007	01 mars 2007	Ciblé
OPTI PLACEMENT	Togo	26 février 2007	01 mars 2007	Ciblé
OPTI CAPITAL	Togo	26 février 2007	01 mars 2007	Ciblé
OPTI REVENU	Togo	26 février 2007	01 mars 2007	Ciblé
CGF GESTION	Sénégal	29 mai 2007	31 mai 2007	Global
FCP SONATEL	Sénégal	29 mai 2007	31 mai 2007	Global
FCP CBAO PLUS	Sénégal	29 mai 2007	31 mai 2007	Global

Société de Gestion de Patrimoine

Société	Pays	Date début	Date fin	Type de mission
Phoenix Capital Management	Côte d'Ivoire	10 décembre 2007	14 décembre 2007	Global

4.4 Etats financiers au 31 décembre 2007 du CREPMF

4.4.1 Bilan du CREPMF

Réf.	ACTIF		Exercice N		Ex. N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (I)				
AA	**Charges immobilisées**				
AX	Frais d'établissement				
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	**Immobilisations incorporelles**				
AE	Frais de recherche et de développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	67 947 403	47 210 938	20 736 465	18 547 285
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles				
AI	**Immobilisations corporelles**				
AJ	Terrains				
AK	Bâtiments	436 500 923	128 460 692	308 040 231	327 511 779
AL	Installations et agencements	214 866 229	150 626 297	64 239 932	49 357 803
AM	Matériel	302 389 126	188 317 290	114 071 836	84 348 109
AN	Matériel de transport	54 102 999	54 102 999	4 461 096	4 461 096
AP	**Avances et acomptes versés sur immo.**	26 142 130		26 142 130	26 142 130
AQ	**Immobilisations financières**				
AR	Titres de participation				
AS	Autres immobilisations financières	794 251		794 251	794 251
AW	----------				
	(I) dont H.A.O. : Brut : 1 088 000 Net : 306 564				
AZ	**TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)**	1 102 743 061	568 718 216	534 024 845	511 162 453

Réf.	ACTIF		Exercice N		Ex. N - 1
BA	**ACTIF CIRCULANT** **Actif circulant H.A.O**				
BB	**Stocks**				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres approvisionnements	9 537 508		9 537 508	5 311 470
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués				
BG	**Créances et emplois assimilés**				
BH	Fournisseurs, avances versées	6 405 366		6 405 366	956 854
BI	Clients	58 874 352		58 874 352	40 742 032
BJ	Autres créances	172 004 009		172 004 009	*45 253 863*
BK	**TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)**	**246 821 235**		**246 821 235**	**92 264 219**
BQ	**TRESORERIE-ACTIF** Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser	90 000		90 000	97 616
BS	Banques, chèques postaux, caisse	405 729 561		405 729 561	299 140 996
BT	**TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)**	**405 819 561**		**405 819 561**	**299 238 612**
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)**	**1 755 383 857**	**568 718 216**	**1 186 665 641**	**902 665 284**

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	**Capital**		
CB	Actionnaires capital non appelé		
CC	**Primes et Réserves**		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecarts de réévaluation		
CF	Réserves indisponibles		
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau + ou -	400 150 041	276 972 771
CI	**Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)**	137 677 944	123 177 270
CK	**Autres capitaux propres**		
CL	Subventions d'investissement	319 955 485	306 567 019
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	**TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)**	857 783 470	706 717 060
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)		
DA	Emprunts		
DB	Dettes de crédit-bail et contrats		
DC	Dettes financières diverses		
DD	Provisions financières pour risques et charges		
DE	(I) dont H.A.O. :…		
DF	**TOTAL DETTES FINANCIERES (II)**		
DG	**TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)**	857 783 470	706 717 060

Réf.	**PASSIF** **(avant répartition)**	Exercice N	Exercice N - 1
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	121 458 112	123 021 463
DI	Clients, avances reçues		
DJ	Fournisseurs d'exploitation	187 298 943	25 506 432
DK	Dettes fiscales		
DL	Dettes sociales	19 958 116	27 613 508
DM	Autres dettes	167 000	19 806 821
DN	Risques provisionnés		
DP	**TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)**	**328 882 171**	**195 948 224**
	TRESORERIE-PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts		
DT	**TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)**		
DV	**Ecarts de conversion-Passif (V)** (gain probable de change)		
DZ	**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)**	**1 186 665 641**	**902 665 284**

4.4.2 Compte de Résultats du CREPMF

Réf.	CHARGES	Exercice N	Exercice N-1
	ACTIVITES D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises		
RB	- Variation de stocks (- ou +)		
	(Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks (- ou +)		
	(Marge brute sur matières voir TG)		
RE	Autres achats	31 559 869	33 562 434
RH	- Variations de stocks (- ou +)	(4 226 038)	(1 677 631)
RI	Transports	102 303 922	117 692 623
RJ	Services extérieurs	378 513 491	310 332 004
RK	Impôts et taxes		
RL	Autres charges	59 693 056	52 393 531
	(Valeur ajoutée voir TN)		
RP	Charges de personnel (1)	384 129 081	446 370 778
	(1) dont personnel extérieur 450 000 /		
RQ	*(Excédent brut d'exploitation voir TQ)*		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	67 321 346	66 416 266
RW	**Total des charges d'exploitation**	**1 019 294 727**	**1 025 090 005**
	(Résultat d'exploitation voir TX)		
9	**ACTIVITES FINANCIERES**		
SA	Frais financiers		
SC	Pertes de change		
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	**Total des charges financières**		
	(Résultat financier voir UG)		
SH	**Total des charges des activités ordinaires**	**1 019 294 727**	**1 025 090 005**
	(Résultat des activités ordinaires voir UI)		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	**Total des charges H.A.O.**		
	(Résultat H.A.O. voir UP)		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat		
SS	**Total participation et impôts**		
ST	**TOTAL GENERAL DES CHARGES**	**1 019 294 727**	**1 025 090 005**
	(Résultat net voir UZ)		

Réf.	PRODUITS	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITES D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises		
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
TC	Ventes de produits fabriqués		
TD	Travaux, services vendus	391 944 782	453 869 101
TE	Production stockée (ou déstockage)		
TF	Production immobilisée (- ou +)		
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES 391 944 782 / 453 869 101		
TH	Produits accessoires		
TI	CHIFFRE D'AFFAIRES (TA+TC+TD+TH) 391 944 782/453 869 101		
TJ	(1) dont à l'exportation		
TK	Subventions d'exploitation	674 497 635	613 299 194
TL	Autres produits	38 285 674	36 528 130
TN	VALEUR AJOUTEE 536 883 791/591 393 464		
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION 152 754 710 / 145 022 686		
TS	Reprises de provisions		
TT	Transferts de charges		
TW	**Total des produits d'exploitation**	**1 104 728 091**	**1 103 696 425**
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION 85 433 364 / 78 606 420 Bénéfice (+) ; Perte (-)		
	ACTIVITES FINANCIERES		
UA	Revenus financiers		
UC	Gains de change		55 144
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	**Total des produits financiers**		**55 144**
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -) /55 144		
UH	**Total des produits des activités ordinaires**	**1 104 728 091**	**1 103 751 569**
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -) 85 433 364/ 78 661 564		
UJ	(1) dont impôt correspondant /		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits des cessions d'immobilisation		
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.	52 244 580	44 515 706
UN	Transferts de charges		
UO	**Total des produits H.A.O.**	**52 244 580**	**44 515 706**
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -) 52 244 580 / 44 515 706		
UT	**TOTAL GENERAL DES PRODUITS**	1 156 972 671	1 148 267 275
UZ	RESULTAT NET 137 677 944 / 123 177 270 Bénéfice (+) ; Perte (-)		

4.5 Tableau d'évolution du nombre d'acteurs entre 2003 et 2007

Années Types d'acteur	2003	2004	2005	2006	2007
Bourse	1	1	1	1	1
Dépositaire Central	1	1	1	1	1
Sociétés de Gestion et d'Intermédiation	18	19	20	20	20
Sociétés de Gestion de Patrimoine	0	0	1	1	2
Sociétés de Gestion d'OPCVM	4	4	4	4	6
Banques Teneurs de Comptes/Conservateurs	4	4	1	1	1
Apporteurs d'Affaires	4	4	4	6	3
Démarcheur	0	0	0	1	0
Total	**32**	**33**	**32**	**35**	**34**

4.6 Tableau d'évolution des OPCVM

		2003	2004	2005	2006	2007
Organismes de Placement Collectif en Valeur Mobilières	SICAV	1	1	2	1	1
	FCP	7	7	7	9	10
Total		8	8	9	10	11